



VILLE DE MORLAIX

Envoyé en préfecture le 01/07/2021
Reçu en préfecture le 01/07/2021
Affiché le **5 JUIL. 2021**
ID : 029-212901516-20210629-DF210402-DE

COMPTE ADMINISTRATIF 2020



© Collection Musée de Morlaix

Conseil municipal du 29 juin 2021

SOMMAIRE

1.	LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE MORLAIX	2
1.1	EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET	2
1.2	FONCTIONNEMENT	4
1.2.1	<i>PRESENTATION PAR NATURE :</i>	4
1.2.2	<i>PRESENTATION PAR FONCTION :</i>	9
1.2.3	<i>PRESENTATION PAR SERVICE :</i>	16
1.3	INVESTISSEMENT	17
1.3.1	<i>PRESENTATION PAR NATURE :</i>	17
1.3.2	<i>PRESENTATION PAR FONCTION :</i>	21
1.3.3	<i>PRESENTATION PAR OPERATION :</i>	22
1.4	SITUATION FINANCIERE	23
1.4.1	<i>FORMATION DE L'EPARGNE :</i>	23
1.4.2	<i>ANALYSE DE LA DETTE :</i>	26
1.4.3	<i>SOLVABILITE :</i>	28
2.	LES BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE DE MORLAIX	30
2.1	PÔLE PETITE ENFANCE (PPE).....	30
2.1.1	<i>FONCTIONNEMENT :</i>	30
2.1.2	<i>INVESTISSEMENT :</i>	31
2.2	CUISINE CENTRALE	33
2.2.1	<i>FONCTIONNEMENT :</i>	33
2.2.1	<i>INVESTISSEMENT :</i>	37
2.2.3	<i>ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE DU BUDGET CUISINE CENTRALE :</i>	38
2.3	PARC DES EXPOSITIONS DE LANGOLVAS	39
2.3.1	<i>FONCTIONNEMENT :</i>	39
2.3.2	<i>INVESTISSEMENT :</i>	41
2.4	LOTISSEMENTS	42
2.4.1	<i>LOTISSEMENT« OREE DU BOIS » :</i>	42
2.4.3	<i>LOTISSEMENT « KERMARIA – PLOUJEAN » :</i>	42
3.	PRESENTATION COMPTABLE CONSOLIDEE :	43

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par l'article 107 de la Loi NOTRe du 7 août 2015, prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de Morlaix. Elle sera, comme le rapport de présentation du débat d'orientation budgétaire et le budget primitif, disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif retrace la réalisation entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020 des dépenses et des recettes prévues dans le budget primitif et les décisions modificatives.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire majeure, qui est venu fortement perturber le fonctionnement de l'ensemble des acteurs de la vie économique et sociale, et par l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale.

Ainsi, même si la Ville de Morlaix a dû faire face à des charges supplémentaires (masques, gels, subventions complémentaires, aides sociales, continuité des services, etc.) pendant cette crise, ses dépenses réelles de fonctionnement (hors amortissements) ont diminué. En effet, certaines dépenses prévues au budget primitif n'ont pas pu être réalisées (annulation de manifestations, fermeture de structures, etc.).

En contrepartie, les pertes de recettes réelles ont été importantes (stationnement, occupation du domaine public, TLPE, etc.) et c'est ce qui explique la baisse de son autofinancement en 2020.

Malgré cette situation, les dépenses d'équipement ont été maintenues à un niveau particulièrement élevé (+ de 9 millions d'euros) et les taux d'imposition fonciers ont été baissés de 1%.

1. LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE MORLAIX

1.1 EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET

Pour l'exercice 2020, l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement s'élève à 36 894 392 €. En 2019, ce total était de 29 086 569 € soit une augmentation des dépenses de + 7 807 823 € (+ 26.8 %). Le total des recettes est de 37 749 432 € en 2020 contre 31 786 981 € en 2019 soit une augmentation des recettes de + 18.8 %, ce qui permet de dégager un solde global de clôture de **855 040 €**.

EQUILIBRE GENERAL CA 2020

DEPENSES		RECETTES	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	014 ATTENUATION DE PRODUITS		013 ATTENUATION DE CHARGES
	40 297 €		- Remboursement sur rémunération du personnel + titres-restaurant
			344 997 €
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		70 PRODUITS DU DOMAINE
	4 145 777 €		- Tarifications + remboursements budgets annexes
	Fluides, achats, contrats de maintenance...		2 755 122 €
	012 CHARGES DE PERSONNEL		73 IMPOTS ET TAXES
	12 274 246 €		13 790 515 €
	Réalisé 2019 = 12 229 418 € + 5 619 € (GVT) + 39 209 € (hausse des cotisations) = 12 274 246 € (réalisé 2020)		- Variation des bases fiscales de : TH = + 0,9 % (revalorisation) - 0,17 % (physique) = + 0,73 % (+ 34 446 €) TF = + 0,9 % (revalorisation) + 0,56 % (physique) = + 1,46 % (+ 34 433 €) - Stabilité de la DSC - Baisse des droits de place (- 55 242 €) - Baisse de la taxe sur l'électricité (- 15 246 €) - Baisse de la TLPE (- 23 744 €) - Hausse des droits de mutation (+ 4 630 €)
	65 AUTRES CHARGES COURANTES		74 DOTATIONS, PARTICIPATIONS
3 209 949 €		4 883 980 €	
Indemnités d'élus, participation PPE, CCAS subventions associations...		- Baisse de la dotation forfaitaire (- 67 244 €) - Hausse de la DSR bourg centre (+ 11 442 €) - Hausse de la DSU (+ 20 715 €) - Baisse de la DNP (- 5 169 €)	
66 CHARGES FINANCIERES		75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
273 052 € Intérêts		348 539 €	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		Loyers Théâtre et divers bâtiments	
627 763 € (Cuisine, Langolvas ...)		76 PRODUITS FINANCIERS	
042 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS		3 634 € (Intérêts emprunt PPE)	
1 412 954 €		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	
AUTOFINANCEMENT STRICT DE L'EXERCICE		530 357 €	
	obligation légale car contrainte d'équilibre	042 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	
1 282 387 €		609 281 € (dont travaux en régie)	
TOTAL	23 266 426 €	23 266 426 €	
		002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE PRECEDENT	
		2 007 484 €	
		DF = 21 984 039 €	
		RF = 25 273 910 €	
		Solde RF - DF = 3 289 871 €	
FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	16 REMBOURSEMENT DU CAPITAL		AUTOFINANCEMENT STRICT DE L'EXERCICE
	(capital d'emprunt) 1 075 286 €	Conteinte d'équilibre	1 075 286 € (part principale)
	20,21,23 EQUIPEMENT		AUTOFINANCEMENT STRICT DE L'EXERCICE
	9 013 847 €		207 101 € (solde)
	Dont : Fonds de concours = 1 311 211 € (AC, PEM, participation SDEF...) Etudes, logiciels = 616 977 € Matériels = 497 380 € Travaux = (23) 4 815 677 € + (21) 1 772 601 € = 6 588 279 €		RESSOURCES PROPRES
	040 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS		28 1 023 700 € (amortissements)
	609 281 €		CESSIONS
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES		775 389 254 €
	1 782 048 €		10222 FCTVA ET TAXE D'AMENAGEMENT
	45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		10226 579 355 €
1 848 €		13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	
001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE PRECEDENT		1 573 716 €	
2 428 044 €	Affect. résultat 2019	20 + 21 + 23 AUTRES RESSOURCES	
TOTAL	14 910 353 €	785 988 €	
	= DI*	16 EMPRUNT	
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE		3 200 000 €	
855 040 €	Excédent de fonds de roulement	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	
		1 782 048 €	
		27 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
		20 489 €	
		1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT N-1 CAPITALISE	
		3 120 972 €	
		002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE PRECEDENT	
		2 007 484 €	
		Solde RI - DI = - 2 434 832 €	
		15 765 393 €	

*DI = 14 910 353 €

RI* = 12 475 522 €

1.2 FONCTIONNEMENT

1.2.1 PRESENTATION PAR NATURE :

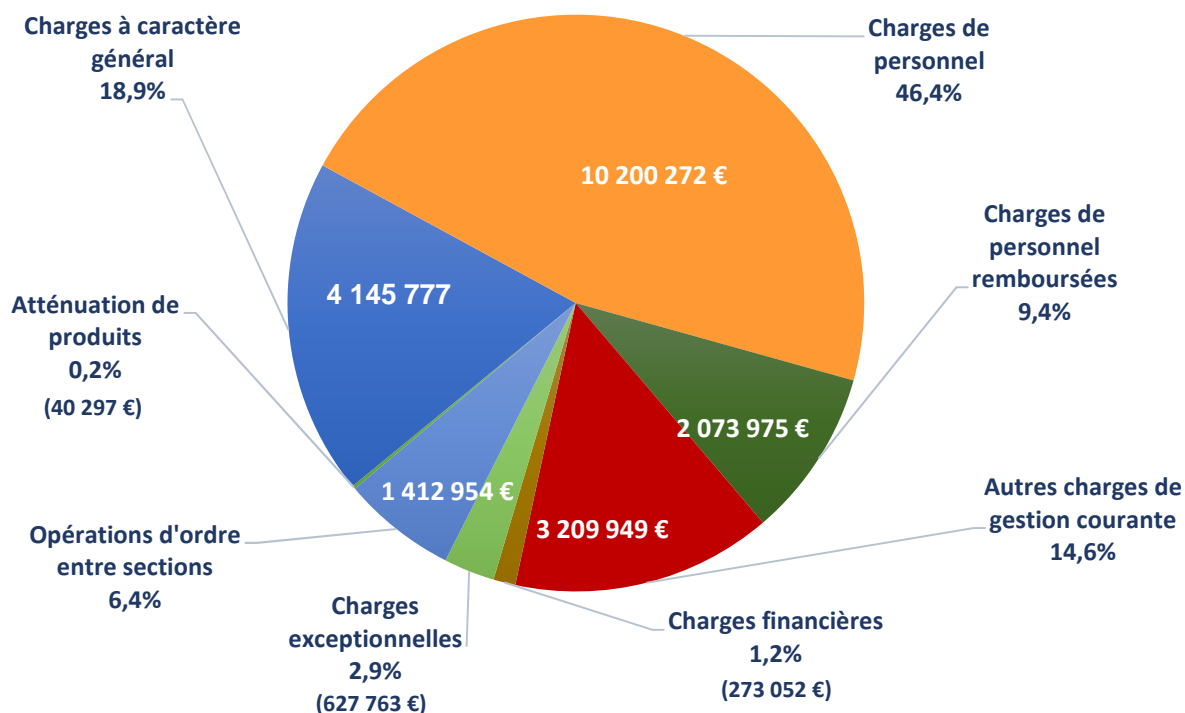
➤ DEPENSES :

En 2020, les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 21 984 039 €. Elles sont en hausse de + 300 545 € (+ 1.4 %) par rapport à 2019. **Les dépenses réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre entre sections) diminuent de - 0.1 % par rapport à l'année dernière.**

Le taux de réalisation des crédits ouverts de la section de fonctionnement est de 95.7 % (par rapport au budget primitif 2020).

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Chapitre	Libellé	% du total	CA 2019	CA 2020	Evol /CA 2019
014	Atténuation de produits	0,2%	55 005	40 297	-26,7%
011	Charges à caractère général	18,9%	4 405 129	4 145 777	-5,9%
012	Charges de personnel	46,4%	10 174 765	10 200 272	0,3%
012	Charges de personnel remboursées	9,4%	2 054 653	2 073 975	0,9%
65	Autres charges de gestion courante	14,6%	3 438 147	3 209 949	-6,6%
66	Charges financières	1,2%	282 096	273 052	-3,2%
67	Charges exceptionnelles	2,9%	185 450	627 763	238,5%
042	Opérations d'ordre entre sections	6,4%	1 088 248	1 412 954	29,8%
TOTAL		100,0%	21 683 493	21 984 039	1,4%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020 (par nature)



✓ **Chapitre 011 : Charges à caractère général** : Le chapitre 011 baisse de – 5.9 % et atteint 4 145 777 €. Les charges à caractère général diminuent de – 259 352 € entre 2019 et 2020. Cela s'explique en considérant l'évolution contrastée entre différentes natures de dépenses :

- **Les combustibles et carburants** enregistrent cette année une baisse de – 24.1 % (– 31 499 €).
- **L'achat de fournitures stockées** (magasin) : alors que les fournitures des ateliers municipaux, les fournitures administratives et les vêtements de travail enregistrent une baisse de – 14.0 % (– 20 706 €), les dépenses de produits d'entretien et les autres fournitures consommables augmentent de + 131.1 % (+ 68 779 €) liée essentiellement à la crise sanitaire (achat de produits d'entretien, de gants, de masques, de gels, etc.).
- **L'eau, l'électricité et le gaz** diminuent respectivement de – 21.2 % (– 23 699 €), – 13.2 % (– 86 072 €) et de – 38.8 % (– 111 998 €).
- **L'achat de fournitures de petit équipement** par les services progressent + 29.9 % (+ 74 019 €).
- **L'achat de fournitures administratives** baisse de – 32.0 % (- 3 988 €) et l'achat des fournitures scolaires augmente de + 15.2 % soit (+ 1 743 €).
- **Les contrats de prestations de service** diminuent de – 9.01 % (– 37 785 €). Ce compte regroupe la facturation des dépôts en déchetterie par Morlaix Communauté, l'enlèvement et le traitement des déchets de balayage mécanique. Avec la crise sanitaire, les contrats habituellement passés dans le cadre des animations culturelles (fête de la science, fête du Printemps, fête de la musique, fête bretonne, Estival Festival, feux d'artifice, animations de Noël...) ont tous été annulés (– 69 880 €), hormis le Graffiti Tours, et l'intervention de l'association Bretagne Vivante pour des animations scolaires a été réduite (– 10 720 €).

Des vidéos et divers travaux ont été réalisés pour le Musée (+ 13 832 €). La refacturation des FPS par ANTAI a diminué de – 4 492 € (arrêt du stationnement payant en 2020 avec le Covid19). L'installation des illuminations de Noël a augmenté de + 27 596 €. On trouve également des contrôles (analyses légionnelles, équipements sportifs, etc.), l'entretien des espaces verts et des prestations diverses (entretien des vêtements de travail, dératisation, réparations, dépannages, etc.).

- **Les frais d'entretien des bâtiments et des autres biens mobiliers** augmentent respectivement de + 98.9 % (+ 78 332 €) et + 678.9 % (+ 118 779 €). Ces fortes augmentations correspondent aux travaux de remplacement de la couverture du tennis club de Langolvas pour un montant total de 196 123 € (remboursement de 120 252 € par l'assurance). En 2020, les dépenses de voiries progressent de + 58.5 % (+ 33 936). Les frais concernant le matériel roulant baissent de – 35.9 % (– 28 605 €).
- **Les frais de maintenance** baissent de – 8.8 % (– 20 982 €). De nombreux contrats sont imputés sur cette nature : entretien et vérification des VMC, maintenance campanologie (protection contre la foudre des églises), contrôle des moyens de lutte contre l'incendie, vérification des installations électriques et de la détection de gaz, vérification annuelle des extincteurs, maintenance des systèmes de sécurité incendie, maintenance des systèmes de sécurité (télésurveillance), maintenance des ascenseurs, portes, portails et des appareils de lavage, maintenance informatique, téléphonique et réseau, maintenance des logiciels (enseignement, finances, site internet, etc.) et des licences, entretien des copieurs, etc.
- **Les assurances « multirisques »** et autres ont progressé de + 3.7 % (+ 4 346 €) suite à des régularisations de primes (2019 et 2018).
- **Les études et recherches** augmentent de + 65 640 € avec l'élaboration d'un schéma directeur des mobilités pour le centre-ville, l'audit du cabinet d'audit KPMG, l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le service « Achats », etc.

- **Les frais d'annonces et insertions** ont diminué de – 41.5 % (– 20 034 €). Cette nature comprend principalement les insertions dans le cadre d'appels d'offres (– 12 117 €).
- **Les frais d'affranchissement** baissent de – 12.3 % (– 5 428 €).
- **La redevance pour le stationnement** a disparu avec la fin de la DSP fin 2019. Le reversement s'élevait à 190 703 € en 2019.
- **Le paiement de prestations aux budgets annexes et régies municipales** diminuent de – 4.3 % (– 15 161 €). Il s'agit de la prise en charge par la Ville de Morlaix des repas pour les écoles publiques (314 368 €) ainsi que la participation au service de restauration de la résidence de l'EHPAD (23 277 €)

La crise sanitaire a freiné l'activité culturelle de la Ville en 2020 : les fêtes et cérémonies, les catalogues, les publications, les transports collectifs, les voyages et déplacements, les missions, les réceptions, entraînant une baisse de ces dépenses de près de 84 000 €.

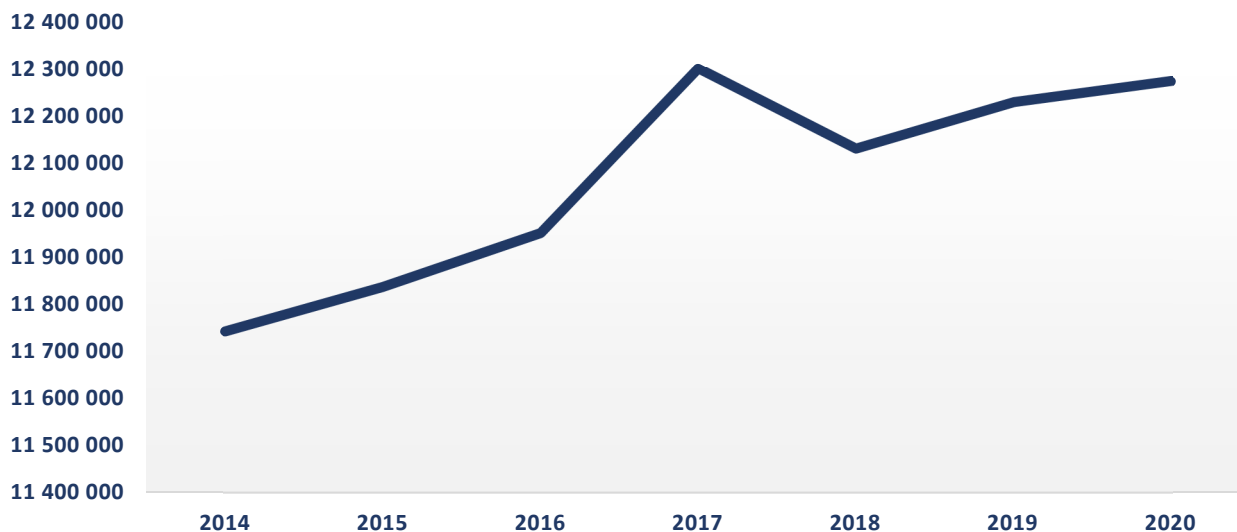
La circulaire du 24 aout 2020 a permis un assouplissement de la procédure existante d'étalement de charges, et la création d'une annexe spécifique « covid » destinée à identifier les dépenses réalisées par les collectivités en lien avec la crise sanitaire. Ainsi, ces dépenses (masques, gants, gels, produits d'entretien, nettoyage des locaux, poubelles, plexiglass) ont été regroupées dans une annexe spécifique.

Le mécanisme d'étalement de charges permet de retraiter des dépenses de fonctionnement, exceptionnelles quant à leur nature et leur montant, en vue d'en lisser l'impact budgétaire et comptable sur plusieurs exercices : la Ville de Morlaix a donc décidé d'étaler la somme de 96 091 € sur 5 ans.

✓ **Chapitre 012 : Charges de personnel** : Elles s'élèvent à 12 274 246 € soit une augmentation de + 0.4 % (+ 44 828 €) par rapport au réalisé 2019.

Cette évolution de la masse salariale est le résultat de plusieurs effets qui se cumulent :

- Pour le glissement vieillesse technicité (GVT), on constate une variation de + 5 619 € par rapport à 2019 :
 - Autre personnel extérieur (personnel CDG, intérim, formation CAP, etc.) : – 15 706 €
 - Rémunération principale : + 82 019 €
 - NBI, SFT et indemnité de résidence : – 9 315 €
 - Autres indemnités : – 11 937 €
 - Rémunération non titulaires : – 3 642 €
 - Emploi d'avenir : – 18 313 €
 - Apprentis : – 14 481 €
 - Autres charges sociales diverses (CNAS, titres-restaurant) : – 3 008 €
- Pour les cotisations sociales, l'augmentation est de + 39 209 € par rapport à 2019 :
 - Cotisation transport : + 612 €
 - Cotisation au FNAL : + 449 €
 - Cotisation au CDG29 : – 8 966 €
 - Cotisation retraite : + 26 930 €
 - Cotisation Assedic : – 918 €
 - Cotisation assurance du personnel : + 8 228 €
 - Cotisation Urssaf : + 13 489 €
 - Autres charges (médecine, organismes sociaux) : – 615 €

Evolution des charges de personnel sur les 7 dernières années :

✓ **Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante** : Il s'agit principalement des subventions versées aux associations et aux budgets annexes (Pôle Petite Enfance, CCAS, DRE). Ce chapitre budgétaire baisse de - 6.6 % (- 228 198 €) et s'élève à 3 209 949 €. On constate que :

- La subvention d'équilibre du Pôle Petite Enfance diminue de - 200 000 € par rapport à l'année 2019 (- 25.0 %) et s'élève à 600 000 €.
- Les indemnités versées aux élus progressent de + 0.4 % (+ 796 €), les frais de missions et les cotisations de retraite baissent respectivement de - 86.1 % (- 16 156 €) et de - 13.3 % (- 1 619 €).
- Avec le transfert de la compétence « Eau et Assainissement » à Morlaix Communauté, les participations au SIVOM et au Syndicat Mixte n'avaient pas été demandées en 2018. En 2019, la participation de la commune au SIVOM s'élevait à 51 856 €. Mais, en 2020, avec la dissolution du SIVOM et du Syndicat Mixte, aucune participation n'a été versée.
- Le forfait de participation aux écoles privées passe de 311 358 € à 310 712 € en 2020 (- 0.2 %).
- La participation initiale de la Ville au CCAS augmente de + 10.2 % en 2020 pour atteindre 540 000 €. Le DRE reste stable à 50 000 €.

Les travaux d'extension et de réhabilitation de l'EHPAD de la Boissière ont débuté en mai 2015 et se sont achevés en mai 2018. Afin d'en maîtriser l'impact sur le tarif journalier des résidents, une subvention exceptionnelle a été versée en 2016 (102 000 €), en 2017 (100 000 €), en 2018 (133 000 €), en 2019 (46 420 €) et un solde en 2020 (52 349 €) par la Ville de Morlaix au CCAS. Cette subvention a été rétrocédée par le CCAS de Morlaix à son budget annexe de l'EHPAD.

Enfin, la Ville a versé une subvention exceptionnelle de 59 500 € afin de soutenir le CCAS pendant la crise sanitaire.

- En 2020, les pertes et créances douteuses sont inscrites pour 1 064 €.

- Les subventions aux associations atteignent 1 363 413 € avec une baisse de – 5.5 % par rapport au compte administratif 2019 (– 79 191 €) :
 - Les subventions versées aux associations culturelles diminuent de – 5.8 % (– 52 920 €) pour atteindre 863 400 € en 2020. Cette baisse concerne principalement le Théâtre de Morlaix (– 60 000 €) avec ses périodes de fermeture liées à la crise sanitaire. La subvention accordée à la Maison des Jeunes et de la Culture s'élève à 136 000 € (– 4 350 €). Les autres subventions restent stables avec 45 500 € pour WART, 27 000 € pour les Moyens du Bord, 15 000 € pour le cinéma La Salamandre, 15 000 € pour l'Espace des Sciences, 9 000 € pour le centre d'initiation des arts du Patio, 8 200 € pour le Théâtre de l'Entresort, 8 000 € pour celui de la Corniche (+ 1 000 €), etc. Enfin, une subvention exceptionnelle de 13 000 € a été versée à l'association Morlaix Nouvelle Vague.
 - Les subventions versées aux associations agissant dans le domaine des sports s'élèvent à 97 040 €. En 2020, on observe une diminution de – 35.9 % (– 54 333 €). En effet, la subvention de 55 400 € versée au centre de loisirs La Récré a été inscrite dans la fonction « interventions sociales » (actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence). Enfin, on constate une baisse du nombre de dossiers présentés dans le cadre du Projet Educatif Local (PEL) avec une subvention qui passe de 27 053 € en 2019 à 14 671 € en 2020.
 - Les subventions versées aux associations agissant dans le cadre des interventions sociales et la santé progressent de + 51.9 % (+ 73 500 €) pour atteindre 215 170 €. En effet, la subvention de 55 400 € versée au centre de loisirs La Récré est maintenant inscrite dans cette fonction. Elle baisse de – 7 920 € par rapport à l'année 2019. La subvention accordée à la MAJ s'élève à 95 000 € (+ 4 554 €); celle versée à l'association COALLIA est stable et s'élève à 35 000 €.
 - Les subventions versées aux associations agissant dans le cadre du soutien familial se stabilise avec un montant de 119 900 €. La subvention versée au centre social Carré d'As s'élève à 64 500 € et celle octroyée à l'ORPAM à 45 200 €.
 - Le Fonds d'Intervention pour l'Habitat (FIH) diminue de – 44.6 % (– 22 248 €) pour atteindre 27 077 € et le Fonds de Modernisation des Enseignes Commerciales (FMC) de – 64.1 % (– 12 381 €) pour atteindre 6 930 €.
 - Le Pass Commerce 2020 s'élève à 12 165 €. Ce dispositif a été mis en place par la Région Bretagne pour dynamiser l'activité économique dans les communes rurales, aider à la modernisation du commerce indépendant et de l'artisanat de service dans les centres des bourgs et des villes.
 Dans un souci d'équilibre et de cohérence territoriale, Morlaix Communauté, la Communauté de communes du Pays de Landivisiau, Haut-Léon Communauté, et la Ville de Morlaix se sont associées à la région pour proposer un dispositif harmonisé à l'échelle du territoire du Pays de Morlaix.
 Le financement est assuré, à Morlaix, à 50 % par le regroupement de communes, 30 % par la région et 20 % par la Ville. Ce Pass permet aux entreprises de bénéficier d'une aide financière plafonnée à 7 500 € pour améliorer leur outil de travail, à l'exclusion des travaux de construction, de gros œuvres ou d'honoraires de maîtrise d'œuvre.
- ✓ **Chapitre 66 : Charges financières** : les intérêts des emprunts et dettes baissent en 2020 de – 3.2 % (– 9 044 €) pour atteindre 273 052 €.
- ✓ **Chapitre 67 : Charges exceptionnelles** : elles augmentent en 2020 de + 238.5 % (+ 442 313 €) pour atteindre 627 763 €. En raison de la crise sanitaire, la Ville a soutenu le fonctionnement des budgets annexes de Langolvas et de la Cuisine Centrale en augmentant les subventions prévues au budget primitif.

Ainsi, la subvention d'équilibre de la Cuisine est passée de 100 000 € (BP 2020) à 477 000 € et celle de Langolvas de 100 000 € (BP 2020) à 143 000 €. La Ville de Morlaix a décidé d'étaler cette charge exceptionnelle de 420 000 € sur 5 ans.

Ce chapitre comprend également les annulations de titres sur exercices antérieurs, le paiement d'intérêts moratoires, le remboursement de franchise, etc.

✓ **Chapitre 042 : Les opérations d'ordre** : il y a deux catégories d'écritures d'ordre. La première participe à l'autofinancement (amortissements comptes 68/28 et virement à la section d'investissement des comptes 021 et 023). La seconde catégorie regroupe des écritures ponctuelles et variables en montant, le plus souvent des provisions ou des cessions.

Ce chapitre a augmenté de + 29.8 % en 2020, ce qui représente une hausse de + 324 706 € par rapport à 2019. La valeur comptable des immobilisations cédées est passée de 150 525 € en 2019 à 389 788 € en 2020 (cessions de la maison Caen de Mme Mariage, de terrains à Kerampus, à l'île aux Dames, de matériels divers, etc.). Les dotations aux amortissements ont baissé de - 17 962 €. Des dotations aux provisions pour créances douteuses ont été inscrites en 2020 pour un montant de 14 460 €.

En raison de la crise sanitaire et suite à l'étalement des charges s'y rapportant, une dotation de 103 218 € a été inscrite en 2020. Cette même somme sera également inscrite en 2021, 2022, 2023 et 2024.

✓ **Chapitre 014 : Atténuation de produits** : ce chapitre enregistre une baisse de - 26.7 % (- 14 708 €) pour atteindre 40 297 €. Il correspond au montant du dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs (1 222 €), du dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants (25 881 €) et de la contribution au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour 13 194 €.

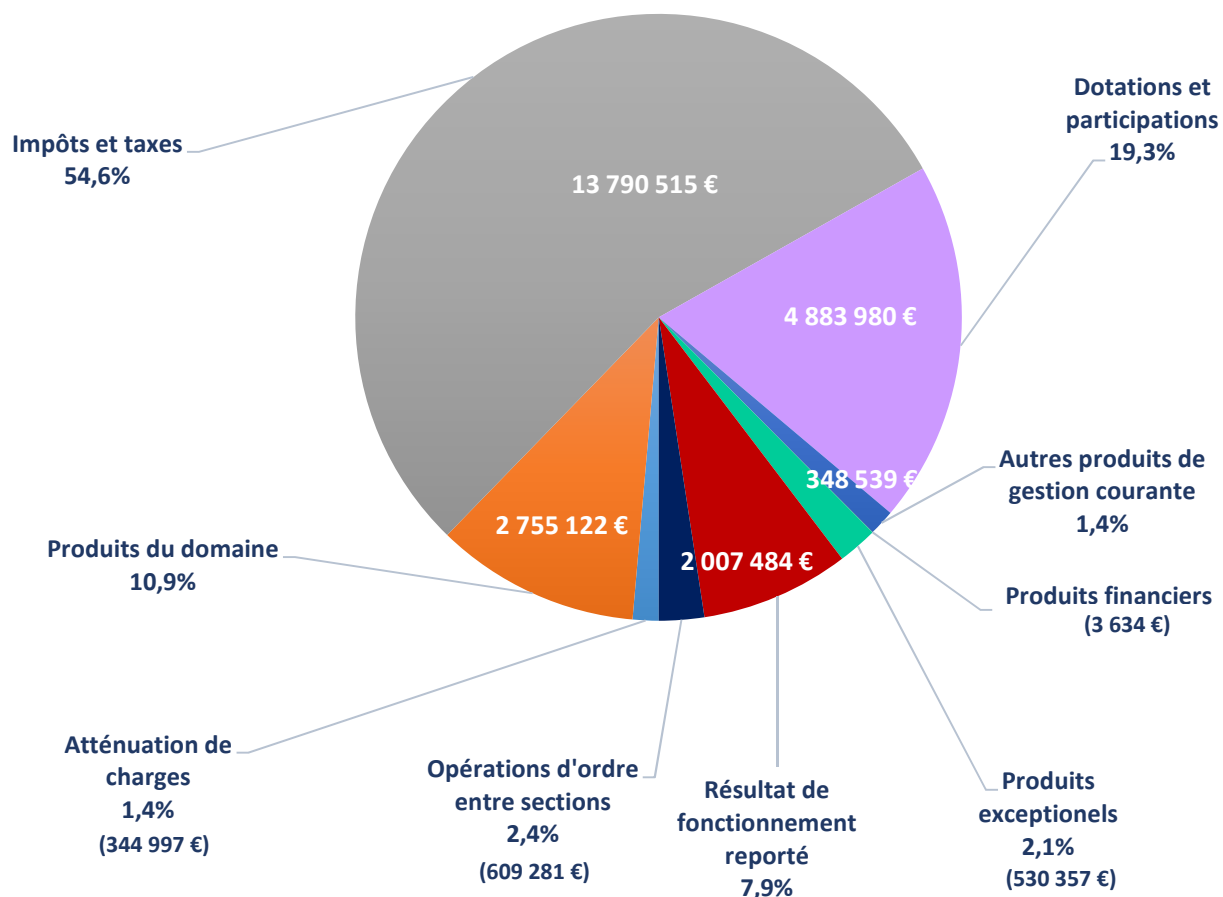
➤ **RECETTES :**

Les recettes de fonctionnement sont en baisse de - 1 538 040 € pour atteindre 25 273 910 €, soit une diminution de - 5.7 % entre le CA 2019 et le CA 2020.

Cette variation s'explique par la baisse du résultat de fonctionnement reporté de l'exercice précédent qui s'élève en 2020 à 2 007 484 € (- 1 460 580 €), des produits des domaines (- 578 688 €), des impôts et taxes (- 159 838 €), des autres produits de gestion courante (- 186 813 €) et par une augmentation des produits exceptionnels (+ 352 049 €) et des opérations d'ordre (+ 469 059 €).

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
RECETTES					
Chapitre	Libellé	% du total	CA 2019	CA 2020	Evol /CA 2019
013	Atténuation de charges	1,4%	377 515	344 997	-8,6%
70	Produits du domaine	10,9%	3 333 810	2 755 122	-17,4%
73	Impôts et taxes	54,6%	13 950 353	13 790 515	-1,1%
74	Dotations et participations	19,3%	4 824 029	4 883 980	1,2%
75	Autres produits de gestion courante	1,4%	535 352	348 539	-34,9%
76	Produits financiers	0,0%	4 295	3 634	-15,4%
77	Produits exceptionnels	2,1%	178 308	530 357	197,4%
002	Résultat de fonctionnement reporté	7,9%	3 468 064	2 007 484	-42,1%
042	Opérations d'ordre entre sections	2,4%	140 222	609 281	334,5%
TOTAL		100%	26 811 950	25 273 910	-5,7%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020 (par nature)



✓ **Chapitre 70 : Les produits du domaine et de gestion courante** diminuent de – 17,4 % (– 578 688 €) pour atteindre 2 755 122 €.

Il s'agit pour l'essentiel des remboursements de salaires par les budgets annexes (PPE, Cuisine Centrale et Langolvas) et des produits issus de la tarification de prestations assurées par la Ville (restauration scolaire, garderie, bibliothèques, entrées musée et piscine...). Ces derniers ont été fortement impactés par la crise sanitaire.

Les évolutions varient selon les services, avec, notamment :

- Le service État-civil : les concessions dans les cimetières baissent de – 71,1 % (– 72 975 €) et les redevances funéraires de – 4,3 % (– 349 €).
- Le Forfait post-stationnement (FPS) s'élève à 12 091 € (– 76,5 % par rapport à 2019 soit – 39 293 €) et les redevances de stationnement ont chuté de – 288 511 €.
- Le Musée des Jacobins et la Maison à Pondalez : – 90,0 % (– 23 594 €) pour les entrées et – 26,5 % (– 2 190 €) pour les ventes boutiques.
- La piscine de la Boissière : les entrées publiques ont régressé de – 56,9 % (– 22 114 €) par rapport à l'année 2019 (fermeture de la piscine avec la crise sanitaire et le confinement).
- Les bibliothèques : diminution des recettes de – 31,9 % (– 3 621 €).

- Les services scolaires : la facturation des repas a baissé de – 23.4 % (– 77 489 €) et celle de la garderie de – 39.6 % (– 30 810 €).
- Les remboursements du personnel par les budgets annexes de la Cuisine Centrale, de Langolvas et du Pôle Petite Enfance progressent de + 0.9 % (+ 19 226 €).
- En 2020, les remboursements des frais d'entretien des espaces publics du Pôle d'Echange Multimodal (gare) et des ZAE (transférées) par Morlaix Communauté s'élèvent à 145 584 € (– 16 335 € par rapport à 2019).

✓ **Chapitre 73 : Le produit des impôts et taxes** diminue de – 1.1 % (– 159 838 €) en 2020 pour atteindre 13 790 515 €.

Le montant des contributions directes atteint 10 733 815 € en 2020. En matière de fiscalité directe (comptes 73111 et 7318), plusieurs effets contraires se combinent pour expliquer cette hausse de + 1.0 % (+ 107 253 €) :

- Taxe d'habitation = revalorisation des bases d'imposition (+ 0.9 % soit 42 486 €) + évolution physique (– 0.17 % soit – 8 039 €) = + 0.73 % soit un effet base global de taxe d'habitation de + 34 446 €.
- Taxe Foncière = revalorisation des bases d'imposition (+ 0.9 % soit 52 030 €) + évolution physique (+ 0.56 % soit – 17 597 €) = + 1.46 %, soit un effet base global de taxe foncière de + 34 433 €.
- Nouvelle diminution du taux de foncier bâti et de foncier non bâti de –1 % en 2020 (– 7 392 €).
- Rôles supplémentaires et complémentaires d'un montant de 63 836 € en 2020, contre 17 480 € en 2019, soit une hausse de + 46 356 € (ne concerne que l'imposition particulière d'un contribuable faisant suite, par exemple, à une rectification pour insuffisance de base déclarée).

Taux d'imposition communaux

	2019	2020	variation de taux en %	effet taux en montant
Taux TH	19,62%	19,62%	0,0%	271
Taux FB	25,40%	25,15%	-1,0%	-7 392
Taux FNB	72,22%	71,50%	-1,0%	0
Total				- 7 122 €

Bases nettes d'imposition

	2019	2020	variation de base en %	effet base global en montant	effet base PLF 2020 en montant (0,9%)	effet base physique en montant	effet base physique en %
Base nette TH	24 060 279	24 236 199	0,73%	34 446 €	42 486 €	- 8 039 €	-0,17%
Base nette FB	22 760 337	23 091 990	1,46%	34 433 €	52 030 €	- 17 597 €	0,56%
Base nette FNB	159 490	159 892	0,25%	- 861 €	1 037 €	- 1 898 €	-0,65%
Total	46 980 106	47 488 081	1,08%	68 019 €	95 552 €	- 27 534 €	0,68%

Produits fiscaux

	2019	2020	variation de produit en %	effet produit en montant
Produit TH	4 720 696	4 755 413	0,74%	34 717
Produit FB	5 773 202	5 800 243	0,47%	27 041
Produit FNB	115 184	114 323	-0,75%	-861
Total	10 609 082	10 669 979	0,57%	60 897 €

+ rôles supp. et complémentaires 17 480 € 63 836 € 46 356 €

Total 73111/7318 10 626 562 € 10 733 815 € 107 253 €

L'Attribution de Compensation (AC) diminue de -6.8 % (- 127 502 €). Elle prend en compte les modifications précisées dans la délibération du 4 juillet 2016 adoptée par Morlaix Communauté concernant le transfert des compétences en matière d'élaboration des documents d'urbanisme.

La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) est encore stable et reste au même niveau que l'année 2018 et 2019 à 332 023 €.

Un montant de 48 542 € a été reversé à la Ville en 2020 au titre du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) contre 100 929 € en 2019, 161 108 € en 2018 et 189 250 € en 2017 (perte sur quatre années de - 140 708 €).

Les droits de place (occupation du domaine public, marché hebdomadaire, terrasse et foire haute) et la taxe sur l'électricité baissent respectivement de - 50.7 % (- 55 242 €) et de - 4.6 % (- 15 246 €). Les droits de mutation progressent légèrement de + 1.0 % (+ 4 630 €) alors que la TLPE diminue de - 22.9 % (- 23 744 €) avec un abattement de 20% octroyé en 2020.

✓ **Chapitre 74 : Les dotations et participations** augmentent de + 1.2 % (+ 59 951 €) par rapport au compte administratif de 2019 et s'élèvent à 4 883 980 € dont 3 866 032 € de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

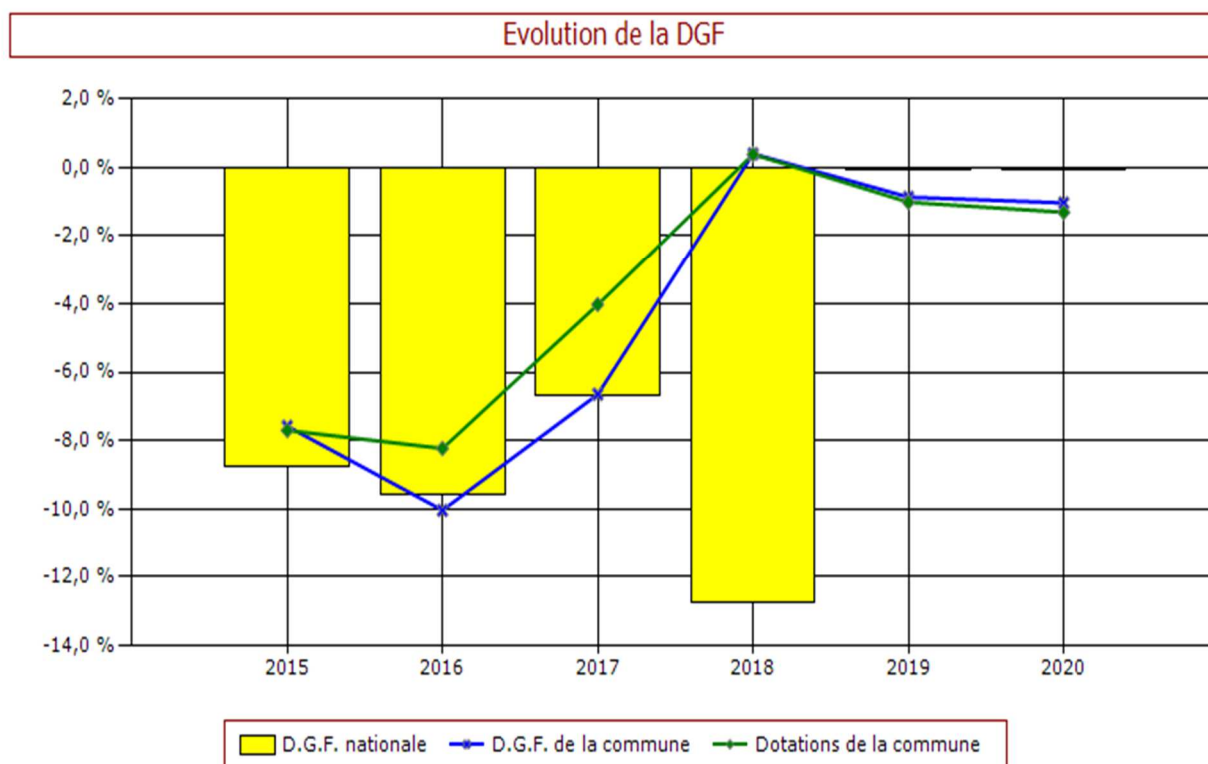
L'évolution est contrastée en fonction des dotations :

- La Dotation Forfaitaire (DF) diminue de - 2.5 % par rapport à 2019 (- 67 244 €).
- La Dotation de Solidarité Rurale (DSR) augmente de + 3.5 % (+ 11 442 €).
- La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) progresse de + 3.3 % (+ 20 715 €).
- La Dotation Nationale de Péréquation (DNP) baisse de - 2.2 % (- 5 169 €).

La Dotation Globale de Fonctionnement diminue de - 1.0 % (- 40 256 €) en 2020 pour atteindre 3 866 032 €

€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dotation forfaitaire (DF)	4 085 463	3 628 435	3 109 745	2 800 116	2 770 615	2 725 550	2 658 306
Effet variation de population	7 580	-2 457	-32 596	-61 883	-916	-14 743	-42 988
Effet prélèvement pour péréquation	-11 840	-26 990	-51 129	-32 314	-27 955	-30 322	-24 256
Contribution RFP	-171 853	-427 581	-434 965	-215 432	-630		
+ Dotation aménagement (DSU, DSR, DNP)	970 696	1 044 526	1 094 120	1 124 440	1 169 656	1 180 738	1 207 726
dont DSU	520 486	525 170	530 422	572 589	598 319	619 582	640 297
dont DSR	237 041	263 554	278 498	289 738	310 618	322 964	334 406
dont DNP	213 169	255 802	285 200	262 113	260 719	238 192	233 023
= DGF (A)	5 056 159	4 672 961	4 203 865	3 924 556	3 940 271	3 906 288	3 866 032

Pour rappel, la contribution des collectivités au redressement des comptes publics dans le cadre du pacte de responsabilité aura coûté à la Ville de Morlaix **1 250 461 €** sur la période 2014 - 2018.



Les compensations fiscales représentent les pertes de ressources résultant des exonérations décidées par la loi et compensées par l'État selon les dispositions de la loi de finances pour 2020.

Les compensations versées par l'État pour la taxe d'habitation augmentent de + 4.8 % (+ 31 744 €) en 2020. Les compensations de taxes foncières (bâti et non bâti) se réduisent de - 1.0 % (- 185 €).

La Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) constitue une dotation budgétaire, à la charge de l'État, compensant les pertes de recettes liées à la réforme de la taxe professionnelle. **L'article 41 de la loi n°2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018 précise que le montant de la dotation unique de compensation de la taxe professionnelle est désormais porté à zéro.**

Les montants d'allocations compensatrices figurant sur les états 1259 ont progressé de + 4.7 % (+ 31 559 €) pour atteindre **709 928 € en 2020**.

€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Compensations TH	470 903	519 327	411 723	568 505	614 969	660 470	692 214
Compensations FB	40 857	25 816	19 432	7 761	7 388	8 256	8 107
Compensation FNB	14 391	13 119	11 904	11 041	9 647	9 643	9 607
Compensations TP	80 776	53 367	45 259	14 086			
TOTAL Compensations	606 927	611 629	488 318	601 393	632 004	678 369	709 928

La dotation de recensement régresse de - 1.7 % (- 51 €) et la dotation pour les titres sécurisés (versée aux communes équipées d'une ou plusieurs stations d'enregistrement des demandes de passeport et de cartes nationales d'identité) se stabilise à nouveau à 20 710 € pour l'année 2020.

En effet, depuis 2018, cette dotation forfaitaire s'élève à 8 580 € par an et par station d'enregistrement. Une majoration de 3 550 € par an est attribuée aux communes pour chaque station ayant enregistré plus de 1 875 demandes de passeports et de cartes nationales d'identité au cours de l'année précédente, ce qui est le cas pour une des deux stations de la Ville de Morlaix.

✓ **Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante** : Il s'agit principalement du loyer du Théâtre et de divers immeubles. Ce chapitre diminue de - 34.9 % (- 186 813 €). En effet, en 2020, la Ville ne perçoit plus la redevance DSP stationnement (- 179 074 €).

Le loyer du Théâtre augmente de + 2.8 % (+ 6 139 €) et les locations de divers bâtiments baissent de - 8.6 % (- 10 225 €). Depuis 2019, la Ville ne perçoit plus les loyers du SIVOM et du Syndicat Mixte du Trégor (conséquence de leur déménagement dans les locaux de Morlaix Communauté, suite au transfert de compétence) mais cette perte est en partie compensée par la location d'un emplacement pour une antenne relais ORANGE (5 100 €).

On retrouve également dans ce chapitre la redevance 2020 pour la concession GAZ avec GRDF (8 755 €).

✓ **Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre sections** : Il s'agit des travaux en régie et des moins-values de cession et du transfert des charges liées à la crise sanitaire. Ce chapitre progresse de + 334.5 % (+ 469 059 €) pour atteindre 609 281 €.

Les travaux en régie (compte 722) sont en baisse de - 13.6 % (- 13 740 €) et s'élèvent à 87 235 €. Les moins-values de cessions (compte 776) sont inscrites pour un montant de 534 € en 2020 (cession de débroussailleuses et d'un terrain à l'aéroport). Il n'y a pas reprise de provisions pour créances douteuses en 2020.

Le compte 777 « quote-part des subventions d'investissement » s'élève à 5 421€. Il enregistre à son crédit le montant des subventions inscrites en recette aux comptes 131 et 133, viré au résultat de l'exercice, par le débit du compte 139 « Subventions d'investissement transférées au compte de résultat ».

Considérant que les dépenses liées au Covid-19 (dépenses liées directement à la crise sanitaire, subventions exceptionnelles versées, subvention d'équilibre aux budgets annexes de la Cuisine Centrale et de Langolvas, etc.) sont exceptionnelles, la Ville de Morlaix a fait le choix de les comptabiliser en section de fonctionnement mais lissées en section d'investissement sur une période de 5 ans afin de diluer leur impact dans le temps.

Ainsi, 516 091 € de dépenses ont été inscrites en recettes de fonctionnement (96 091 € + 420 000 €).

La structure du budget permet de financer les charges fixes dites « récurrentes » telles que le paiement du personnel et le remboursement de la dette par des ressources sûres versées de façon régulière, que sont les 12^{èmes} des dotations de l'État et du produit de la fiscalité.

FONCTIONNEMENT	
Total des dépenses de fonctionnement (A)	21 984 039
Total des recettes de fonctionnement (B)	23 266 426
Résultat de fonctionnement de l'exercice (C=B-A)	1 282 387
Excédent de fonctionnement reporté 2019 (D)	2 007 484
(E=C+D) Excédent Global de Fonctionnement	3 289 871

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2020 s'élèvent à 21 984 039 €, tandis que les recettes représentent 23 266 426 €.

Le solde de + **1 282 387 €** correspond au résultat de l'exercice 2020, auquel il faut ajouter le résultat reporté de l'exercice 2019 pour un montant de + **2 007 484 €**.

L'excédent global de fonctionnement 2020 s'élève donc à **3 289 871 €**.

1.2.2 PRESENTATION PAR FONCTION :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020			
Fonction	Libellé de la fonction	Montant	%
0	SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES	6 601 923	30,0%
1	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	492 512	2,2%
2	ENSEIGNEMENT - FORMATION	4 360 385	19,8%
3	CULTURE	2 535 368	11,5%
4	SPORTS ET JEUNESSE	1 370 698	6,2%
5	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	1 030 212	4,7%
6	FAMILLE	1 508 563	6,9%
7	LOGEMENT	60 010	0,3%
8	AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT	4 003 431	18,2%
9	ACTION ECONOMIQUE	20 937	0,1%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		21 984 039	100,0%

0/ Services généraux dont les actions transversales facilitent l'action des services opérationnels : secrétariat général, intérêts de la dette, amortissement, fournitures diverses, informatique, téléphonie, vêtements de travail, produits d'entretien, assurances, service logistique, etc. **30.0 %**

1/ Sécurité et salubrité publiques : police municipale et Agents de Surveillance de la Voie Publique, propreté urbaine. **2.2 %**

2/ Enseignement et formation : restauration scolaire, garderies, entretien et ménage des locaux, fournitures scolaires, participation aux sorties scolaires, subventions aux écoles privées. **19.8 %**

3/ Culture : musée, bibliothèques, service animation et culturel, Espace des sciences, subventions versées aux associations conventionnées et non conventionnées. **11.5 %**

4/ Sport et jeunesse : subventions aux associations sportives, entretien des salles et terrains de sport, piscine. **6.2 %**

5/ Intervention sociale et santé : subventions aux associations (Centre Communal d'Action Sociale CCAS), DRE (dispositif de réussite éducative...) **4.7 % - CA du CCAS pour 4 157 622 € (γ compris FJT et EHPAD).**

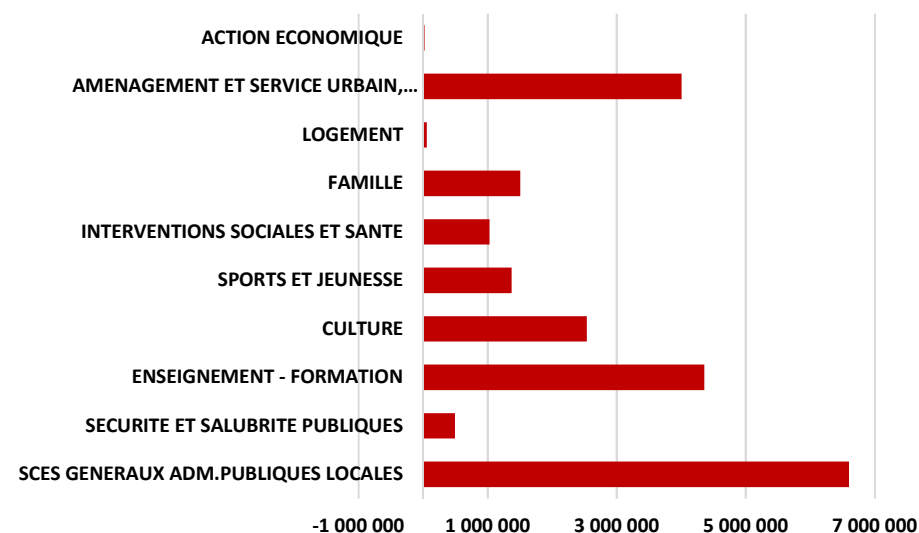
6/ Famille : centres de loisirs, personnel, subvention du Pôle Petite Enfance (PPE) et diverses associations (ADAJE, Carré d'As, ORPAM...) **6.9 %**

7/ Logement : service urbanisme, Fonds d'Intervention pour l'Habitat (FIH). **0.3 %**

8/ Aménagement et service urbain, environnement : entretien voirie, espaces verts, bâtiments municipaux (96 470 m²). **18.2 %**

9/ Action économique : la compétence économique est déléguée à Morlaix Communauté. L'intervention de la Ville se concentre sur le Fonds de Modernisation des Enseignes Commerciales. **0.1 %**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2020 (par fonction)



1.2.3 PRESENTATION PAR SERVICE :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020 PAR SERVICE

Service	Libellé	CA 2019	CA 2020	Evol. Montant 2019/2020	Evol % 2019/2020
06	POLE PETITE ENFANCE	1	2	1	47,6%
10	SECRETARIAT GENERAL	57 558	64 658	7 100	12,3%
13	COMMUNICATION	100 530	57 866	-42 664	-42,4%
15	AFFAIRES CULTURELLES	1 101 324	103 676	-997 649	-90,6%
16	MUSEE & PATRIMOINE PROTEGE	63 400	65 469	2 069	3,3%
17	BIBLIOTHEQUE	72 258	74 729	2 471	3,4%
18	ANIMATIONS	39 321	23 156	-16 165	-41,1%
19	CABINET	17 329	3 645	-13 684	-79,0%
21	ACCUEIL - AFFAIRES GENERALES	12 664	16 280	3 616	28,6%
22	EDUCATION 1	427 813	412 214	-15 599	-3,6%
23	VIE ASSOCIATIVE	379 270	1 225 627	846 357	223,2%
24	SPORTS ANIMATION	9 130	9 327	197	2,2%
25	SPORTS EQUIPEMENTS SPORTIFS	103 696	112 700	9 003	8,7%
26	PISCINE	9 919	11 065	1 146	11,6%
27	EDUCATION 2	311 358	303 775	-7 583	-2,4%
29	SERVICE JEUNESSE	45 388	30 071	-15 317	-33,7%
30	POLICE MUNICIPALE	17 457	25 309	7 852	45,0%
33	FINANCES	3 420 789	3 859 366	438 577	12,8%
34	MARCHES ASSURANCES	150 165	158 224	8 059	5,4%
35	MAGASIN	252 344	298 757	46 412	18,4%
36	ECONOMAT	35 597	38 075	2 478	7,0%
40	BUREAU D'ETUDES	10 642	6 049	-4 593	-43,2%
42	URBANISME	173 113	144 878	-28 234	-16,3%
43	ENVIRONNEMENT	216 159	213 738	-2 421	-1,1%
44	ESPACES PUBLICS	443 847	543 765	99 918	22,5%
45	PATRIMOINE BÂTI	267 390	475 431	208 040	77,8%
46	ESPACES VERTS	135 953	149 772	13 819	10,2%
47	GARAGE	273 632	219 202	-54 430	-19,9%
48	FLUIDES	748 001	526 667	-221 334	-29,6%
50	RESSOURCES HUMAINES	12 461 962	12 503 224	41 262	0,3%
51	INFORMATIQUE	133 923	118 568	-15 354	-11,5%
52	C.H.S.C.T.	28 602	17 690	-10 912	-38,2%
53	TELEPHONIE	135 359	134 189	-1 170	-0,9%
54	LOGISTIQUE	13 259	5 370	-7 889	-59,5%
55	AFFAIRES JURIDIQUES	14 340	31 507	17 166	119,7%
TOTAL		21 683 493	21 984 039	300 545	1,4%

En 2020, on constate une progression des dépenses de fonctionnement de + 1.4 % (+ 300 545 €) contre + 2.1 % (+ 440 493 €) en 2019.

Les plus fortes hausses (> à 20 %) concernent les affaires générales (numérisation des actes), la vie associative (subventions inscrites en 2019 sur le service 15), la police municipale (redevances), les espaces publics (location, pose et dépose des illuminations de Noël, signalisation), le patrimoine bâti (réparation de la couverture du tennis de Langolvas) et les affaires juridiques (expertises Musée et audit Ville).

Les principales baisses sont enregistrées par les services de la communication, des affaires culturelles (subventions inscrites en 2020 sur le service 23), des animations, du cabinet, de la jeunesse, le bureau d'études, le garage, les fluides, le CHSCT et la logistique. Ces baisses sont principalement liées à la situation sanitaire avec des événements annulés et des périodes d'activités réduites (confinements).

1.3 INVESTISSEMENT

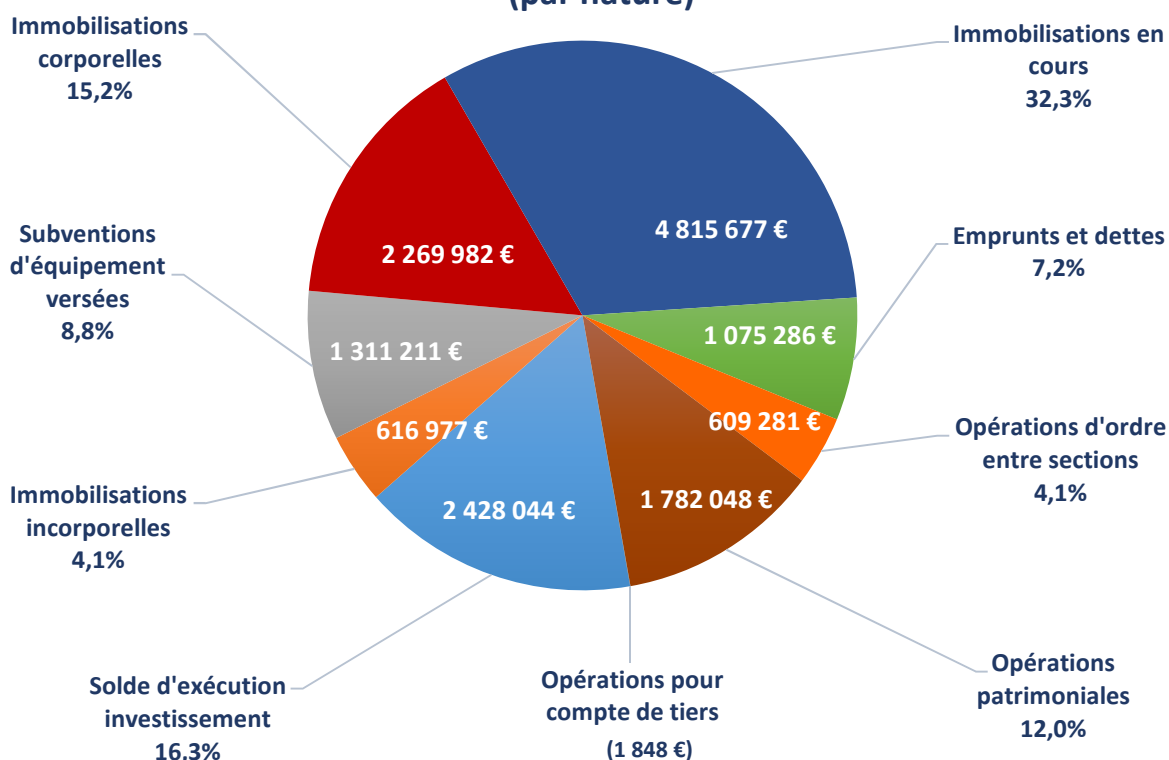
La section d'investissement s'élève à 14 910 353 € pour des crédits votés de 17 054 697 €, soit un taux de réalisation de 87.4 % (contre 72.0 % en 2019). Les dépenses d'investissement sont en hausse de + 101.4 % (+ 7 507 278 €) par rapport à 2019.

1.3.1 PRESENTATION PAR NATURE :

➤ DEPENSES :

SECTION D'INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Chapitre	Libellé	BP 2020 + reports	DM 2020	Budgeté 2020	CA 2020	% réalisé
001	Solde d'exécution investissement		2 428 044	2 428 044	2 428 044	100,0%
20	Immobilisations incorporelles	814 922	-16 326	798 595	616 977	77,3%
204	Subventions d'équipement versées	188 182	1 180 064	1 368 246	1 311 211	95,8%
21	Immobilisations corporelles	2 621 912	27 140	2 649 051	2 269 982	85,7%
23	Immobilisations en cours	6 663 552	-751 292	5 912 261	4 815 677	81,5%
16	Emprunts et dettes	1 117 300	22 000	1 139 300	1 075 286	94,4%
27	Autres immobilisations financières	5 000		5 000		0,0%
020	Dépenses imprévues	13 633	8 137	21 770		0,0%
040	Opérations d'ordre entre sections	95 500	575 000	670 500	609 281	90,9%
041	Opérations patrimoniales	100 000	1 911 929	2 011 929	1 782 048	88,6%
45	Opérations pour compte de tiers	50 000		50 000	1 848	3,7%
TOTAL		11 670 000	5 384 697	17 054 697	14 910 353	87,4%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020 (par nature)

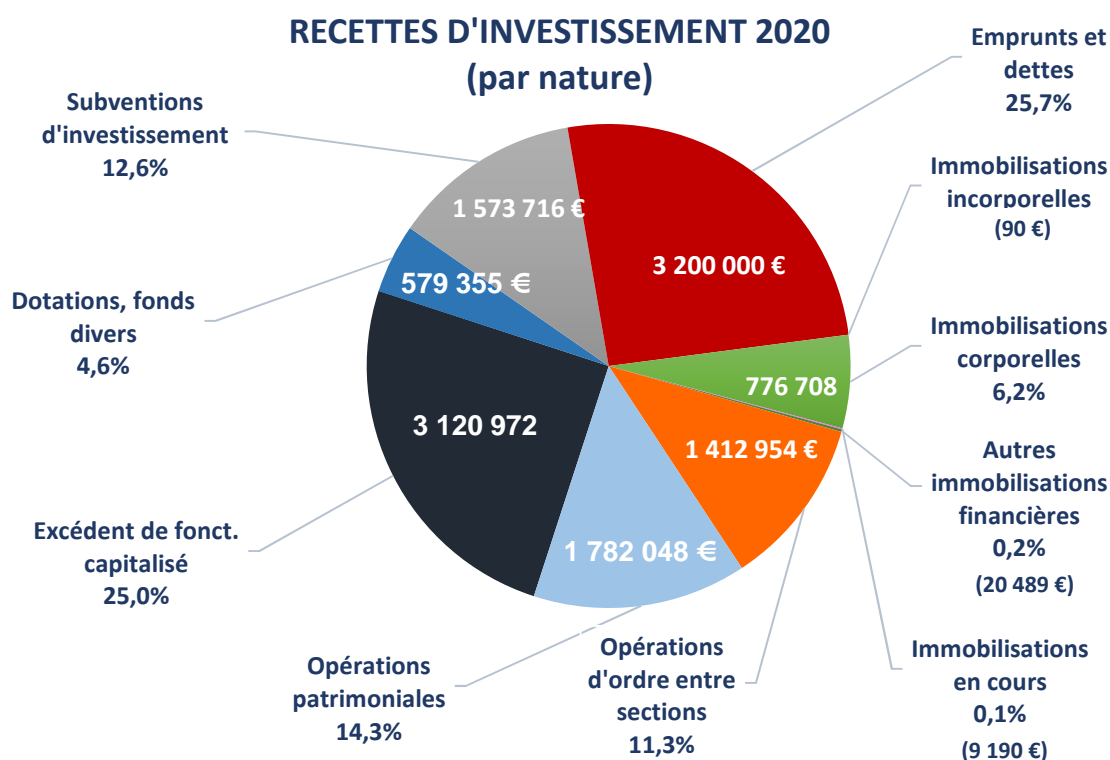


Les dépenses de la section d'investissement peuvent être étudiées au travers de 5 grandes masses :

- Le remboursement du capital (1 075 286 €) ;
- Le déficit d'investissement reporté de l'exercice 2019 pour un montant de 2 428 044 € ;
- Les opérations d'ordre : il s'agit de la valorisation des travaux effectués en régie et des plus-values sur cessions estimées pour l'année 2020 à 609 281 € ;
- Les dépenses patrimoniales pour 1 782 048 € qui regroupent l'insertion des frais d'études (intégration des comptes 23 aux comptes 21) ;
- Les dépenses d'équipement qui s'élèvent à 9 013 847 € (comptes 20, 204, 21 et 23).

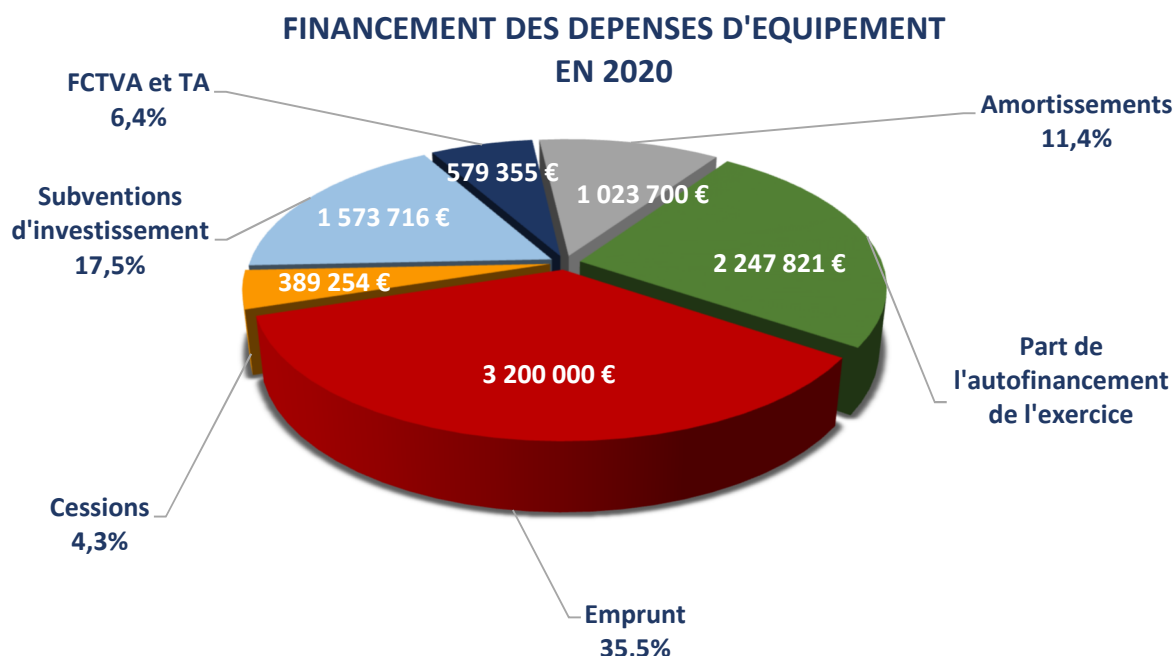
➤ **RECETTES :**

SECTION D'INVESTISSEMENT						
RECETTES						
Chapitre	Libellé	BP 2020 + reports	DM 2020	Budgeté 2020	CA 2020	% réalisé
1068	Excédent de fonct. capitalisé		3 120 972	3 120 972	3 120 972	100,0%
10	Dotations, fonds divers	580 000	7 595	587 595	579 355	98,6%
13	Subventions d'investissement	3 682 270	-104 430	3 577 840	1 573 716	44,0%
16	Emprunts et dettes	4 729 780	-1 513 173	3 216 607	3 200 000	99,5%
20	Immobilisations incorporelles			0	90	
21	Immobilisations corporelles		669 512	669 512	776 708	116,0%
23	Immobilisations en cours			0	9 190	
024	Produits de cessions d'immo.	666 400		666 400		
27	Autres immobilisations financières	25 250		25 250	20 489	81,1%
021	Autofinancement	1 000 000	1 090 191	2 090 191		0,0%
040	Opérations d'ordre entre sections	836 300	202 100	1 038 400	1 412 954	136,1%
041	Opérations patrimoniales	100 000	1 911 929	2 011 929	1 782 048	88,6%
45	Opérations pour compte de tiers	50 000		50 000		
TOTAL		11 670 000	5 384 697	17 054 697	12 475 522	73,2%



Le remboursement du capital de l'emprunt (1 075 286 €) est assuré par une partie de l'autofinancement de l'exercice.

Le FCTVA (537 596 €), la taxe d'aménagement (39 181 €), les dotations (2 579 €), les subventions obtenues (1 573 716 €), les cessions (389 254 €), les amortissements (1 023 700 €) et l'autofinancement (2 247 821 €) permettent à la Ville de financer des projets d'investissement à hauteur de 9 013 847 € avec un emprunt d'équilibre de 3 200 000 € en 2020.



DETAIL DES SUBVENTIONS INSCRITES AU CA 2020 :

Opé	Libellé	Nature	Libellé	BP 2020 + DM	CA 2020	REPORTS SUR 2021
02081	MOYEN DES SERVICES	1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	2 000	-	-
2031	ETUDES	1328	AUTRES	30 000	30 000	-
21311	ECOLE J. JAURES - MELLE ET PRIMAIRE	1341	DETR	40 000	40 000	-
		1347	DSIL	-	-	50 000
32201	TRAVAUX DIVERS MUSEE	1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	300 000	123 416	276 035
		1322	REGIONS	98 000	157 819	31 078
		1323	DEPARTEMENTS	480 000	186 427	-
		1328	AUTRES	140 000	-	-
		1347	DSIL	385 000	132 954	232 128
32601	PLATEFORME CULTURELLE	1328	AUTRES	100 000	-	86 103
		1347	DSIL	390 000	214 448	118 920
41201	STADES ET TERRAINS DE SPORTS	1322	REGIONS	52 840	-	51 548
		1323	DEPARTEMENTS	52 840	-	50 295
		13251	GFP DE RATTACHEMENT	52 840	-	-
		1347	DSIL	-	22 259	-
81200	ORDURES MENAGERES - CONTAINERS	13251	GFP DE RATTACHEMENT	-	-	19 685
82201	TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE	1323	DEPARTEMENTS	-	-	66 000
		1336	PARTICIPATION POUR VOIRIE ET RESEAUX	72 600	-	-
		1341	D.E.T.R.	323 000	206 500	66 500
		1342	AMENDES DE POLICE	150 000	121 597	-
82202	AMENAG.SECURITE VOIRIE COMMUNALE	1341	D.E.T.R.	80 720	-	111 600
82205	TRAVAUX VOIE D ACCES AU PORT	1323	DEPARTEMENTS	120 000	-	-
		13241	COMMUNES MEMBRES DU GFP	90 000	-	-
		13251	GFP DE RATTACHEMENT	200 000	200 000	-
		1347	DSIL	370 000	118 821	-
82421	INSTALLATION DE JEUX DANS LES QUARTIERS	1323	DEPARTEMENTS	-	-	19 981
		1347	DSIL	30 000	-	67 804
82440	LIAISON VILLE HAUTE - VILLE BASSE	1347	DSIL	18 000	19 475	-
TOTAL				3 577 840	1 573 716	1 247 677

RESULTAT CUMULE ET RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2020 :

INVESTISSEMENT	
Total des dépenses d'investissement (F)	12 482 309
Total des recettes d'investissement (G)	12 475 522
Résultat d'investissement de l'exercice (H=G-F)	-6 787
Déficit d'investissement reporté 2019 (I)	-2 428 044

Les dépenses d'investissement du compte administratif 2020 s'élèvent à **12 482 309 €**.

Les ressources de financement de l'investissement sont de **12 475 522 €** et se décomposent comme suit :

- recettes d'investissement de l'exercice = 9 354 550 €
- excédent de fonctionnement 2019 capitalisé = 3 120 972 €

Le solde de la section d'investissement laisse apparaître un besoin de financement cumulé de 2 434 832 € :

SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT 2020	
Dépenses (001) (J=H+I)	-2 434 832
(Déficit de financement)	

SOLDE DES RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2020	
Neutre	211 764

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020	
• résultat de l'exercice (C)	1 282 387
• résultat antérieur reporté (D)	2 007 484
Résultat à affecter (E=C+D)	3 289 871

AFFECTATION	
* en réserve sur compte 1068	2 223 068
* report en fonctionnement sur compte R002 (excédent)	1 066 803

Des ressources excédentaires de la section de fonctionnement augmentent les recettes disponibles pour le financement de l'investissement, ce qui participe à la création d'un excédent global de clôture (fonds de roulement) :

- autofinancement de fonctionnement de l'exercice = 1 282 387 €
- excédent de fonctionnement reporté 2019 = 2 007 484 €

Le Solde Global de Clôture (ou fonds de roulement en fin d'exercice) du Compte Administratif 2020 est donc de 855 040 € (J+E).

Affectation : Le résultat global de la section de fonctionnement est positif (+ 3 289 871 €). Il sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement : affectation à l'article 1068 de 2 434 832 – 211 764 (restes à réaliser) = **2 223 068 €**. Le reliquat (3 289 871 – 2 223 068) de **1 066 803 €** est reporté en recettes de fonctionnement (au R002).

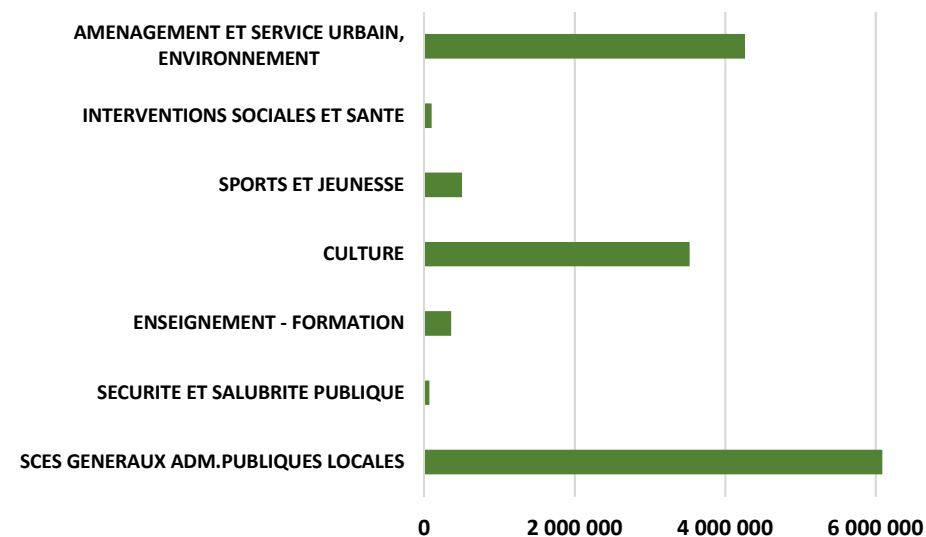
1.3.2 PRESENTATION PAR FONCTION :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020			
Fonction	Libellé de la fonction	Montant	%
0	SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES	6 088 579	40,8%
1	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	69 379	0,5%
2	ENSEIGNEMENT - FORMATION	359 701	2,4%
3	CULTURE	3 526 269	23,6%
4	SPORTS ET JEUNESSE	502 802	3,4%
5	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	99 008	0,7%
8	AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT	4 264 615	28,6%
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		14 910 353	100,0%

Les crédits d'investissement consommés en 2020 s'élèvent à 14 910 353 € :

- ✓ Services généraux (40.8 %) : remboursement de l'emprunt (1 075 286 €), matériel informatique (achat d'ordinateurs portables) et téléphonique, moyens des services (petits matériels, deux véhicules utilitaires), défibrillateurs, remplacement contre-linteaux salle Cornic, contrôle d'accès Hôtel de Ville, aire de lavage (ST), etc.
- ✓ Sécurité et salubrité publiques (0.5 %) : participation à la caserne des pompiers de Morlaix (remboursement du capital), équipements police municipale (terminal de verbalisation etc.).
- ✓ Enseignement (2.4 %) : travaux de rénovation école Jean Piaget (aire de jeux avec dalle béton, 2 préaux), installation d'un monte-personne et d'une rampe PMR, remplacement menuiseries alu et étanchéité toiture terrasse de l'école Jean Jaurès, mise en place d'un pare-ballon à l'école Gambetta, remplacement toiture amiante de l'abri à la cours de l'école Emile Cloarec, matériels et mobiliers scolaires (rideaux, lits superposés, ordinateurs, photocopieurs, vidéoprojecteurs), etc.
- ✓ Culture (23.6 %) : maîtrise d'œuvre et travaux de la plateforme culturelle, études, maîtrise d'œuvre et travaux dans le cadre de la réhabilitation du Musée des Jacobins, conservation préventive des œuvres (statue Saint-Pol Aurélien), travaux église Saint-Mathieu (remplacement couverture zinc, etc.), entretien couverture Maison à Pondalez, etc.
- ✓ Sports et jeunesse (3.4 %) : travaux d'extension des vestiaires de Ty Dour, achèvement des travaux de renforcement de la charpente métallique du Tennis Club de Langolvas et remise en état de trois courts, maîtrise d'œuvre pour les travaux du plateau footballistique, réfection de la chape du terrain viabilisé du Véléry, travaux de rénovation de la piste d'athlétisme, entretien des équipements sportifs et des stades, achats de matériels sportifs (autolaveuse), etc.
- ✓ Intervention sociale (0.7 %) : remplacement étanchéité toiture terrasse et menuiseries (Zoé Puyo).
- ✓ Aménagements urbains (28.6 %) : élaboration du diagnostic urbain et schéma de référence cœur de Ville, acquisition d'un camion benne et d'un compacteur de déchets, remplacement du sanitaire automatique de l'Hôtel de Ville, pose de bornes escamotables (rue du Mur, rue Longue), remplacement des garde-corps place Allende, travaux voie d'accès au Port, maîtrise d'œuvre et travaux du skatepark, aménagement des espaces publics du PEM, participation travaux échangeur Coat Congar, travaux éboulement rocheux route de Paris, divers travaux de voirie (quartier de Troudosten, rue Borgnis Desbordes, rue Roch Glaz, etc.), diagnostic Ploujean, éclairage public (matériels électriques), signalisation (marquage horizontal), acquisitions de terrains, attribution de compensation (suite transfert compétence eaux pluviales), etc.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2020 (par fonction)



1.3.3 PRESENTATION PAR OPERATION :

OPERATION	OPERATION LIBELLE	BP 2020+DM	MANDATE 2020	REPORT SUR 2021	% REALISATION
002	TRAVAUX EN REGIE	90 000	87 235		96,9%
01150	AFFECTATION RESULTAT	2 428 044	2 428 044		100,0%
01151	REMBOURSEMENT DE LA DETTE	1 093 500	1 024 412		93,7%
01155	CESSION D'ACTIF	0	534		
01156	REGULARISATIONS COMPTABLES	2 586 929	2 298 138		88,8%
020	PROVISIONS POUR DEPENSES IMPREVUES	21 770	0		
020102	MATERIEL MOBILIER LOGISTIQUE	5 000	4 428		88,6%
02051	MATERIEL INFORMATIQUE	84 800	42 332	4 106	49,9%
02052	MATERIEL TELEPHONIQUE	27 500	7 510	22 865	27,3%
02071	AMENAGEMENT HOTEL DE VILLE	36 000	30 884		85,8%
02072	TRAVAUX DIVERS DE BATIMENTS	52 136	20 037		38,4%
02073	TRAVAUX BATIMENTS KERNEGUES	57 000	79 311	12 316	139,1%
02081	MOYEN DES SERVICES	395 431	338 473	13 612	85,6%
02601	CONSTRUCTION COLOMBARIUM	4 500	0		
113	POMPIERS, INCENDIE ET SECOURS	56 300	56 235		99,9%
16500	CAUTION	0	60		
2031	ETUDES	65 565	38 709	5 406	59,0%
204	FONDS DE CONCOURS	970 246	932 672	12 500	96,1%
21001	MATERIELS ET MOBILIERS SCOLAIRES	54 605	22 470	6 012	41,1%
21310	ECOLE J. PIAGET - MELLE & PRIMAIRE	51 300	49 442		96,4%
21311	ECOLE J. JAURES - MELLE ET PRIMAIRE	285 000	277 210		97,3%
21313	ECOLE DU POAN-BEN - MELLE ET PRIMAIRE	618	231		37,3%
21314	ECOLE GAMBETTA - MELLE ET PRIMAIRE	0	3 528		
21316	ECOLE PRIMAIRE EMILE CLOAREC	6 000	5 832		97,2%
21318	ECOLE C. CAER - MELLE ET PRIMAIRE	0	989		
32201	TRAVAUX DIVERS MUSEE ET MAISON 9 GRAND'RUE	2 165 905	2 089 681	26 144	96,5%
32402	CHAPELLE ST-MATTHIEU	40 000	41 036	1 456	102,6%
32405	TRAVAUX MAISON 9 GRAND'RUE	12 000	11 110		92,6%
32406	THEATRE	6 022	4 898		81,3%
32415	EGLISE DE PLOUJEAN	0	882		
32601	PLATEFORME CULTURELLE LA VIRGULE	1 942 003	1 378 662	350 477	71,0%
41101	TRAVAUX DIVERS BATIMENTS SPORTIFS	0	3 421		
41104	ACHAT DE MATERIEL SPORTIF	37 847	25 198		66,6%
41109	SALLE OMNISPORTS DU TY-DOUR -LE LAUNAY-	44 000	48 630	91 351	110,5%
41111	TRAVAUX HALL DE TENNIS LANGOLVAS	58 651	54 236		92,5%
41201	STADES ET TERRAINS DE SPORTS	286 392	268 972	140 602	93,9%
41301	PISCINE MUNICIPALE	105 313	102 044		96,9%
52001	TRAVAUX MAISON DE QUARTIER ZOLA	81 675	99 008		121,2%
81200	ORDURES MENAGERES - CONTAINERS	1 000	128		12,8%
81301	PROPRETE URBAINE	13 500	11 443		84,8%
81306	TOILETTES PUBLIQUES	50 380	50 380		100,0%
81405	ECLAIRAGE PUBLIC	105 000	103 781		98,8%
81607	SIGNALISATION	186 000	173 489	3 930	93,3%
82201	TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE	1 275 500	1 264 390	48 707	99,1%
82202	AMENAG.SECURITE VOIRIE COMMUNALE	217 160	146 981	74 752	67,7%
82205	TRAVAUX VOIE D ACCES AU PORT	1 295 692	697 925	111 044	53,9%
82302	TRAVAUX ESPACES VERTS	213 500	134 970	30 688	63,2%
82401	ACQUISITION VENTE TERRAINS	51 000	40 968		80,3%
82404	ACHAT D'IMMEUBLES BATIS DIVERS	8 912	2 674		30,0%
82421	INSTALLATION JEUX DANS LES QUARTIERS	251 000	255 171	74 072	101,7%
82431	DEMOLITION ET REHABILITATION DE SITES	28 000	2 635	271	9,4%
82432	INONDATIONS	6 000	0	5 603	
82439	ETUDES ET TRAVAUX - ARRETES DE PERIL	50 000	1 848		3,7%
82440	LIAISON VILLE HAUTE - VILLE BASSE	150 000	147 077		98,1%
TOTAL		17 054 697	14 910 353	1 035 913	87,4%

OPERATIONS AYANT DES REPORTS SUR 2021

1.4 SITUATION FINANCIERE

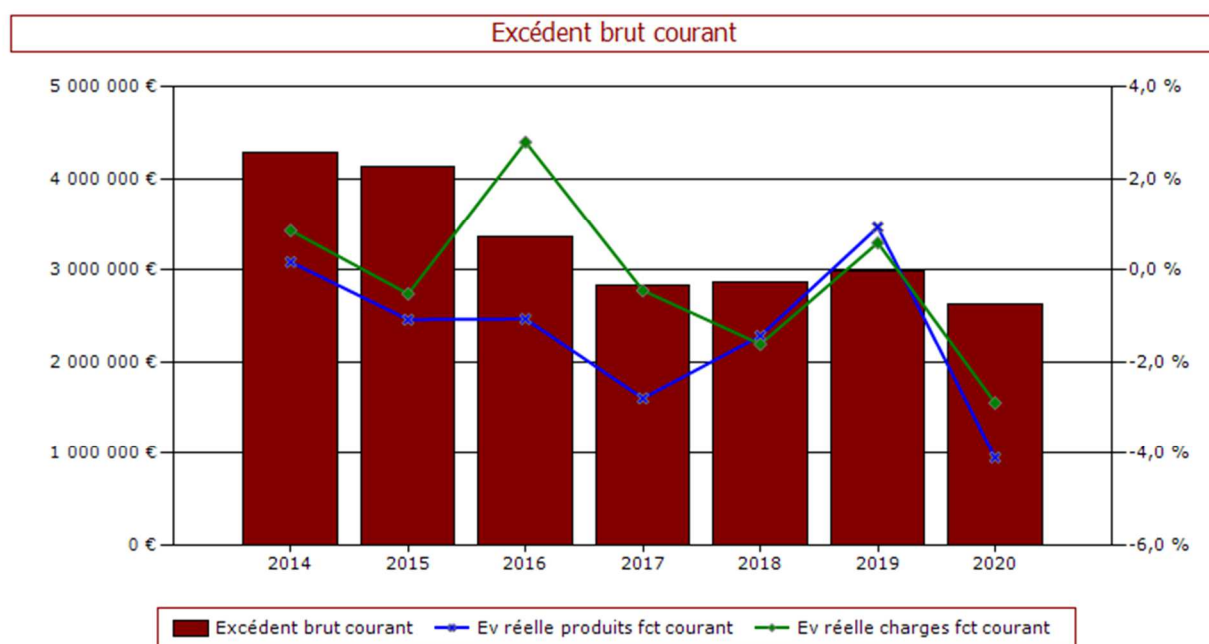
1.4.1 FORMATION DE L'EPARGNE :

€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 **
Produits de fonctionnement courant	23 441 209	23 188 987	22 988 614	22 571 466	22 604 615	23 021 060	22 123 153
- Charges de fonctionnement courant	19 156 906	19 057 842	19 630 421	19 738 520	19 731 225	20 026 724	19 486 943
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	4 284 303	4 131 145	3 358 193	2 832 946	2 873 389	2 994 336	2 636 210
+ Solde exceptionnel large	-310 004	-247 671	-167 950	-208 739	6 985	-122 969	-63 026
= Produits exceptionnels larges*	57 532	49 346	169 696	90 627	184 691	64 481	144 737
- Charges exceptionnelles larges*	367 536	297 017	337 646	299 367	177 706	187 450	207 763
= EPARGNE DE GESTION (EG)	3 974 299	3 883 473	3 190 243	2 624 207	2 880 374	2 871 367	2 573 184
- Intérêts	375 446	358 947	352 618	329 648	289 146	280 096	273 052
= EPARGNE BRUTE (EB)	3 598 853	3 524 527	2 837 625	2 294 558	2 591 228	2 591 270	2 300 132
- Capital	1 847 339	1 199 944	1 242 653	1 066 164	969 505	946 358	1 075 226
= EPARGNE NETTE (EN)	1 751 514	2 324 582	1 594 973	1 228 395	1 621 724	1 644 912	1 224 906

* y compris financiers hors intérêts (produits et charges) et provisions réelles (dotations et reprises)

** les dépenses liées au Covid19 (516 091 €) ne sont pas comptabilisées dans les charges courantes et exceptionnelles

L'**Excédent Brut Courant** (EBC) ou épargne courante, est la différence entre les produits courants et les charges courantes, dont on retire le résultat financier (essentiellement les charges financières, c'est-à-dire les intérêts des emprunts). Il permet de vérifier la capacité de la commune à générer un excédent de fonctionnement, avant prise en compte de l'incidence de sa dette.



L'**Epargne de gestion** correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement (hors travaux en régie et hors charges d'intérêts). Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers. Son premier emploi est d'assurer le règlement des intérêts.

L'**Epargne Brute** correspond à l'épargne de gestion minorée des intérêts de la dette. Appelée aussi « autofinancement brut », elle est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité le remboursement de la dette et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

L'épargne brute est un des soldes intermédiaires de gestion le plus utilisé car le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité locale. Il correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette). L'épargne brute constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice. Elle s'assimile à la « Capacité d'autofinancement » (CAF) utilisée en comptabilité privée.

Elle constitue un double indicateur :

- un indicateur de l'« aisance » de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à un « excédent » de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour financer les investissements et rembourser la dette existante.
- un indicateur de la capacité de la collectivité à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants.

En effet, l'épargne brute correspond au flux dégagé par la collectivité sur ses dépenses de fonctionnement pour rembourser la dette et/ou investir. La préservation d'un niveau « satisfaisant » d'épargne brute doit donc être le fondement de toute analyse financière prospective, car il s'agit à la fois d'une contrainte de santé financière (la collectivité doit dégager chaque année des ressources suffisantes pour couvrir ses dépenses courantes et rembourser sa dette) et légale (l'épargne brute ne doit pas être négative).

L'épargne brute conditionne la capacité d'investissement de la collectivité. Les investissements peuvent être financés par des ressources propres (épargne brute) et par des ressources externes (subventions, dotations et emprunts).

Entre 2014 et 2015, on constate une baisse des produits courants (- 252 221 €) et des charges courantes (- 99 064 €). L'épargne brute reste stable mais l'épargne nette augmente fortement (+ 573 069 €). En effet, le remboursement en capital de l'emprunt a fortement diminué (- 647 395 €).

Entre 2015 et 2016, l'épargne brute baisse de - 686 901 € (- 19.5 %). Les produits de fonctionnement courant baissent de - 200 373 € (- 0.9 %) avec la contribution de la Ville au redressement des finances publiques et donc la réduction de la DGF de - 439 096 € compensée par l'augmentation des impôts et taxes et des produits exceptionnels (remboursement documents PLU par Morlaix Communauté).

Dans le même temps, les charges courantes progressent de + 572 579 € (+ 3.0 %) avec l'augmentation de la subvention d'équilibre du Pôle Petite Enfance, la subvention exceptionnelle versée à l'EHPAD et les créances de Langolvas.

Entre 2016 et 2017, l'épargne brute continue à se détériorer (- 543 067 € soit - 19.1 %). En effet, les produits de fonctionnement baissent de - 417 148 € (- 1.8 %) avec une nouvelle réduction des dotations et des impôts et taxes alors que les dépenses de fonctionnement courant augmentent de + 108 100 € (+ 0.6 %).

On retrouve ces résultats ci-dessous (*Cf. graphique*) :

- Entre 2014 et 2015, les produits de fonctionnement courant et les charges diminuent respectivement de - 1.1 % et - 0.5 % ;
- Entre 2015 et 2016, les produits diminuent de - 0.9 % alors que les charges progressent de + 3.0 %.
- Entre 2016 et 2017, les produits diminuent de - 1.8 % alors que les charges progressent + 0.6 %

Cette baisse de l'épargne brute traduisait une difficulté structurelle du budget de la Ville qui devait faire face à une diminution de ses produits alors que ses charges augmentaient.

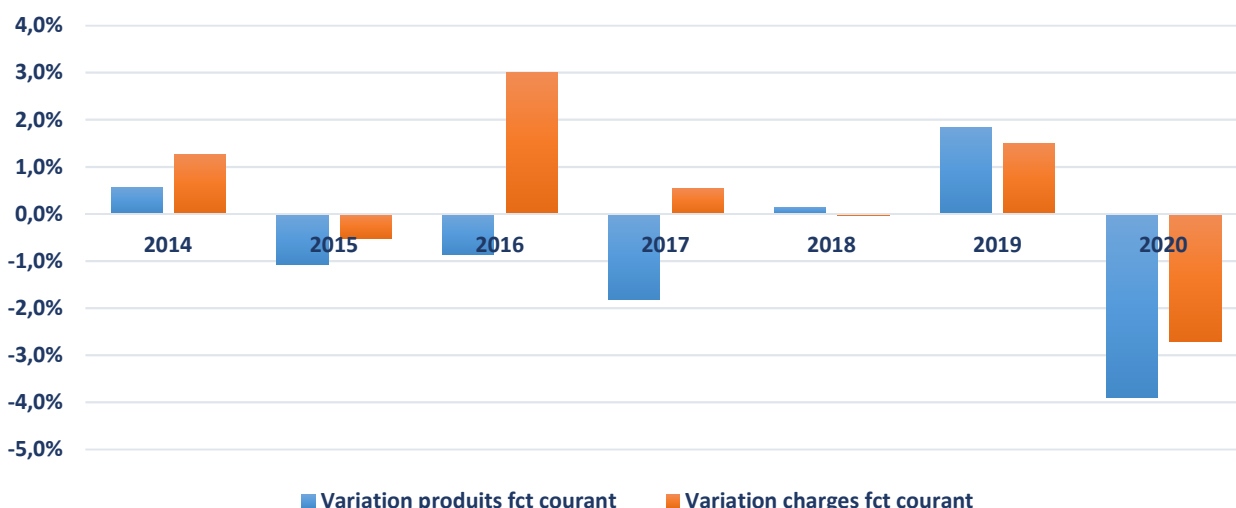
En 2018, les capacités d'épargne de la Ville de Morlaix se sont améliorées de + 12.9 % (+ 296 670 €) pour atteindre 2 591 228 € d'épargne brute.

L'amélioration de l'épargne sur cette période s'explique par une légère hausse des produits de fonctionnement courant + 0.1 % (+ 33 149 €), une quasi stabilité des charges de fonctionnement courant - 0.04 % (- 7 295 €), l'augmentation des produits exceptionnels, la baisse des charges exceptionnelles ainsi qu'une baisse de - 12.3 % (- 40 503 €) de remboursement des intérêts de la dette.

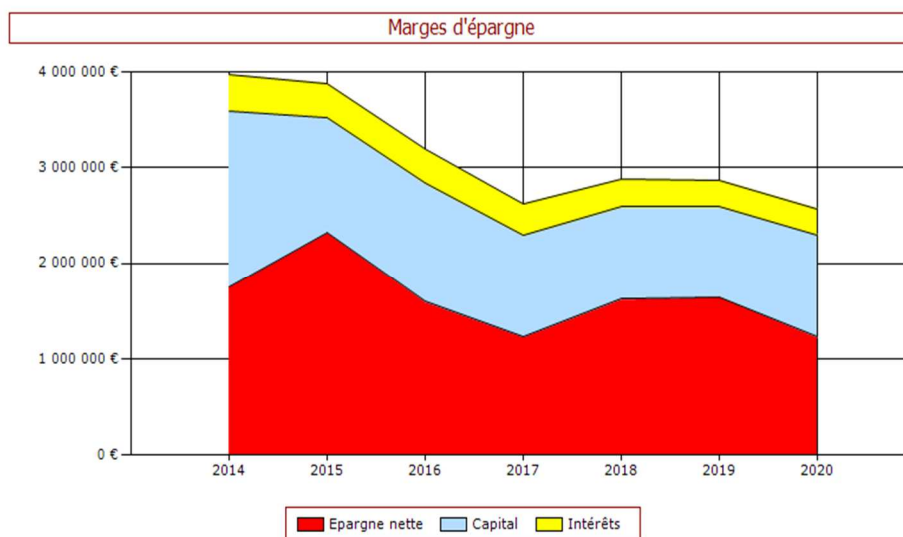
En 2019, les capacités d'épargne de la Ville se stabilisent par rapport à l'exercice précédent. En effet, l'épargne brute atteint 2 591 270 €. Les produits de fonctionnement courant ont augmenté de + 1.8 % (+ 416 445 €) alors que les charges de fonctionnement courant n'ont augmenté que de + 1.5 % (+ 295 499 €). Le remboursement des intérêts de la dette diminue de - 3.1 % (- 9 049 €).

L'effet de ciseau (les produits baissent et les charges augmentent) a disparu en 2018 et 2019, mais, en 2020, les capacités d'épargne de la Ville se dégradent à nouveau. En effet, les produits et les charges de fonctionnement courant ont respectivement diminué de - 3.9 % (- 897 907 €) et de - 2.7 % (- 539 781 €). Le remboursement des intérêts de la dette baisse de - 2.5 % (- 7 044 €).

En 2020, on constate que la baisse des produits est supérieure à celle des charges.



L'Epargne Nette, qui correspond à l'épargne brute après déduction des montants de remboursement en capital de la dette, **a chuté de - 25.5 % (- 420 006 €)** entre 2019 et 2020. Elle représente le « résultat financier final » de l'exercice et donc la ressource disponible susceptible d'être réinvestie dans les dépenses d'équipements et/ou dans le fonds de roulement.



Le **Taux d'Épargne Brute** correspond à l'épargne brute sur les recettes réelles de fonctionnement. Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour rembourser la dette ou pour investir. Il atteint 9.3 % en 2020 contre 9,7 % en 2019. Il est généralement admis qu'un ratio compris entre 8 % et 15 % est satisfaisant.

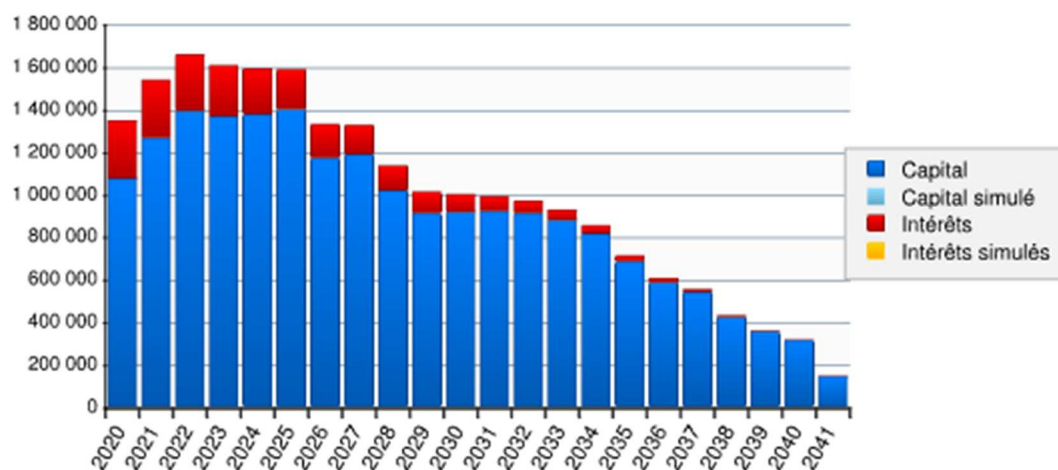
1.4.2 ANALYSE DE LA DETTE :

Au 31/12/2020, l'encours de la dette s'élève à 14 663 337 €, réparti sur 14 emprunts, dont la durée de vie résiduelle est de 14 ans et 1 mois pour un taux d'intérêt moyen de 1.88 %.

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
14 663 337 €	1,88%	14 ans et 1 mois	7 ans et 4 mois	14

Le plan d'extinction de la dette montre une baisse des remboursements (capital + intérêts) en 2020, une augmentation entre 2021 et 2025 et une nette diminution à partir de 2026.

Flux de remboursement

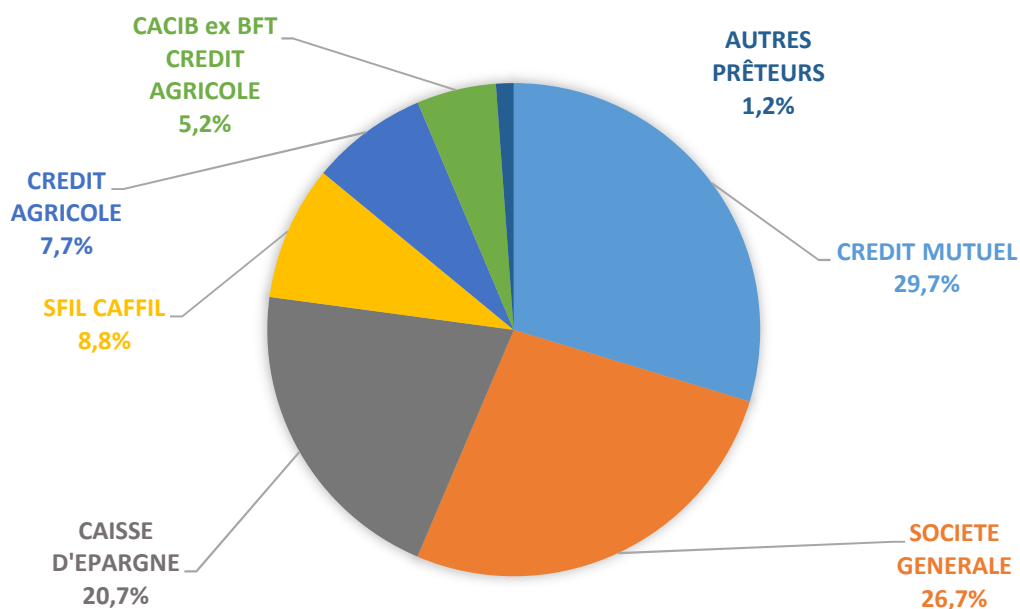


La dette est répartie à 99.3 % sur du taux fixe et à 0.7 % sur du taux variable.

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	14 567 172 €	99,3%	1,90%
Variable	96 165 €	0,7%	0,00%
Ensemble des risques	14 663 337 €	100,0%	1,88%

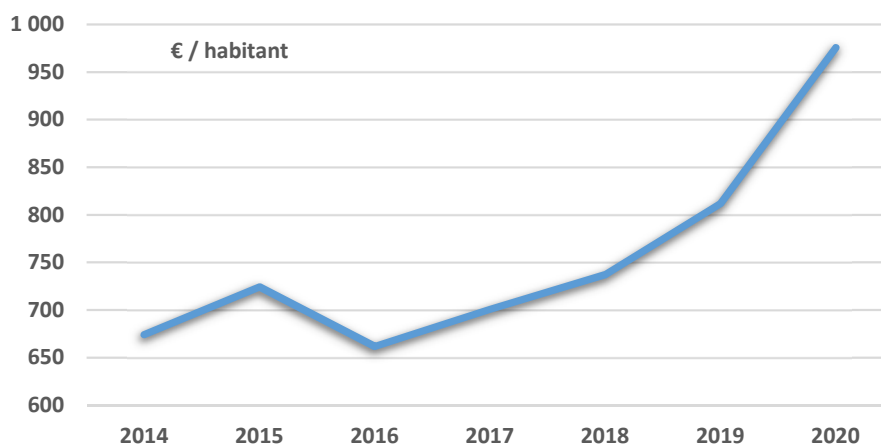
En 2020, l'encours de dette de la Ville de Morlaix est détenu majoritairement par le Crédit Mutuel (29.7 %), la Société Générale (26.7 %), le Crédit Agricole (y compris ses filiales) qui représente 21.7 % de notre dette et la Caisse d'Épargne avec 20.7 %.

Prêteur	CRD	% du CRD
CREDIT MUTUEL	4 357 083 €	29,7%
SOCIETE GENERALE	3 912 091 €	26,7%
CAISSE D'EPARGNE	3 040 164 €	20,7%
SFIL CAFFIL	1 293 750 €	8,8%
CREDIT AGRICOLE	1 125 136 €	7,7%
CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	766 152 €	5,2%
AUTRES PRÊTEURS	168 962 €	1,2%
Ensemble des prêteurs	14 663 337 €	100,0%



ENCOURS DE DETTE PAR HABITANT :

La dette par habitant a augmenté de + 44.8 % entre 2014 et 2020 pour atteindre 975.7 €/habitant en 2020.



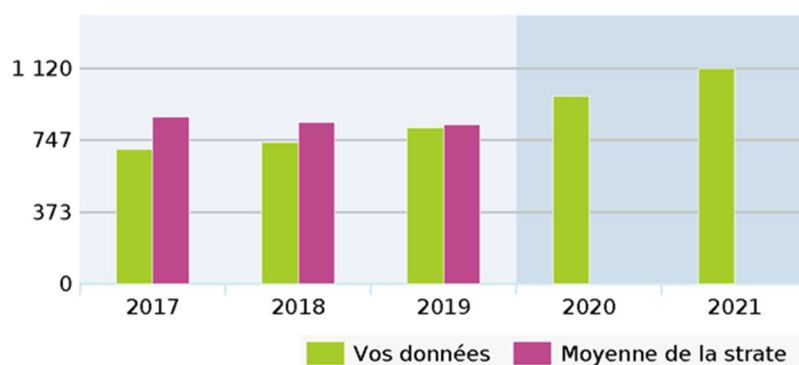
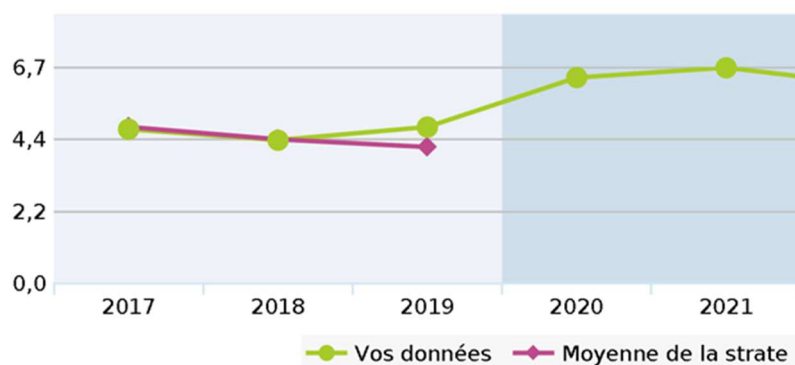
(moyenne de la strate en 2018 : 864 €/habitant contre 737.1 €/habitant pour la Ville de Morlaix)

1.4.3 SOLVABILITE :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Encours / Capital (en année)	6,1	10,0	8,7	10,3	11,8	13,2	13,6
Encours / Prod. Fct.	47,7%	51,6%	46,5%	48,3%	50,4%	54,3%	65,8%
Encours / hab (en € / hbt)	673,9	724,1	661,6	700,7	737,1	811,8	975,7
Encours (en montant)	11 201 968	12 002 024	10 759 371	10 954 425	11 484 921	12 538 563	14 663 337
Epargne Brute (en montant)	3 598 853	3 524 527	2 837 625	2 294 558	2 591 228	2 591 270	2 300 132
Encours / Epargne brute (en année)	3,1	3,4	3,8	4,8	4,4	4,8	6,4

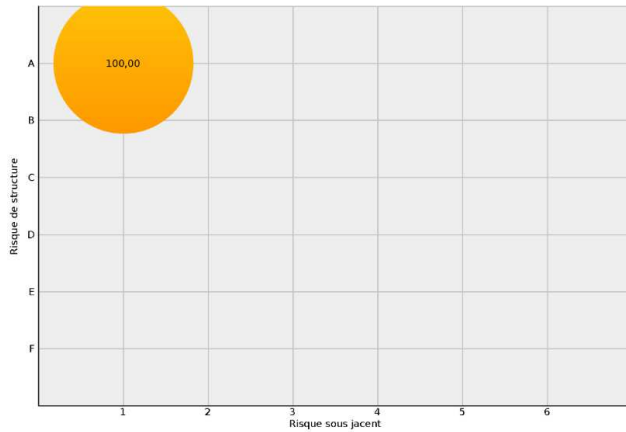
La **capacité de désendettement** est un indicateur de solvabilité. Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles (son épargne brute).

La Ville de Morlaix peut rembourser sa dette en 6.4 années (contre 3.1 ans en 2014).

Encours de dette en euros par habitant :Ratio de désendettement (en années) :

Dettes selon la charte de bonne conduite :

Destinée à favoriser une meilleure compréhension des produits proposés aux collectivités, la classification Gissler permet de les ranger selon une matrice à double entrée : le chiffre (de 1 à 5) traduit la complexité de l'indice servant au calcul des intérêts de l'emprunt et la lettre (de A à E) exprime le degré de complexité de la formule de calcul des intérêts. Par extension, la circulaire du 25 juin 2010 définit une catégorie « Hors Charte » (F6) qui regroupe tous les produits déconseillés par la Charte et que les établissements signataires se sont engagés à ne plus commercialiser (Cf. graphique ci-dessous).



Depuis 2017, l'encours de dette de la Ville de Morlaix ne comprend plus d'emprunt structuré.

2. LES BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE DE MORLAIX

2.1 PÔLE PETITE ENFANCE (PPE)

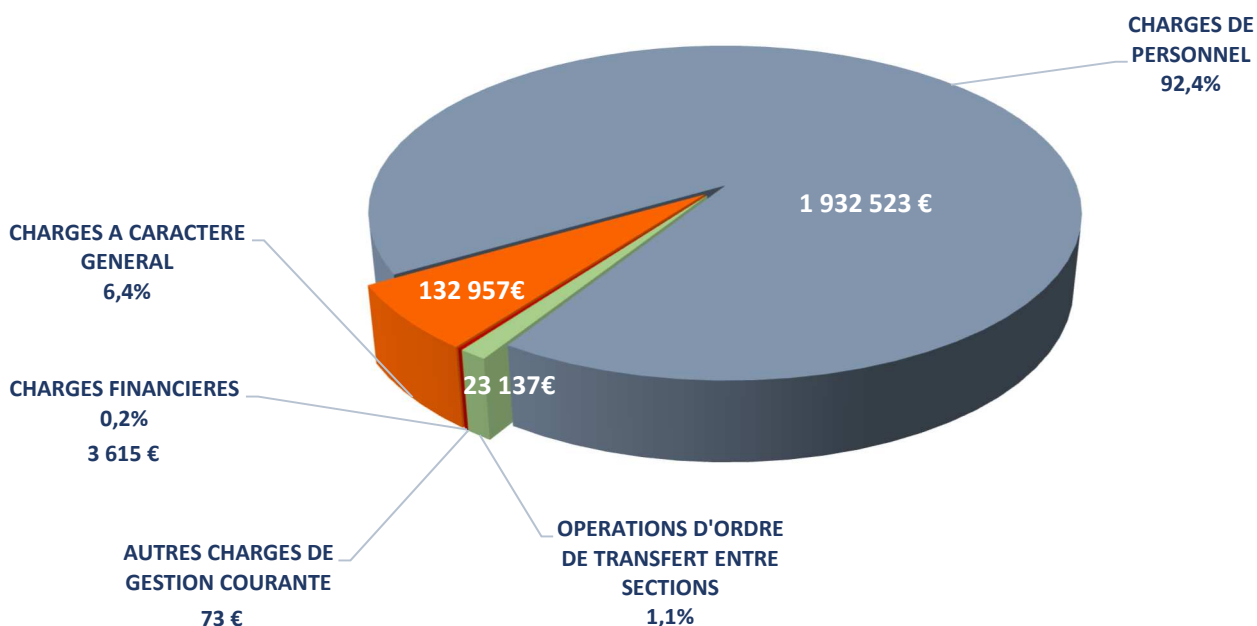
2.1.1 FONCTIONNEMENT :

➤ DEPENSES :

En 2020, les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 2 092 305 €. Elles sont en progression de + 1.5 % (+ 29 908 €) par rapport à l'exercice 2019.

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evol 2019/20
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	147 601	154 957	132 957	-14,2%
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 890 298	1 885 056	1 932 523	2,5%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	25 089	17 032	23 137	35,8%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 084	73	-93,2%
66	CHARGES FINANCIERES	4 903	4 270	3 615	-15,3%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	92			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 067 983	2 062 398	2 092 305	1,5%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020 (par nature)



➤ RECETTES :

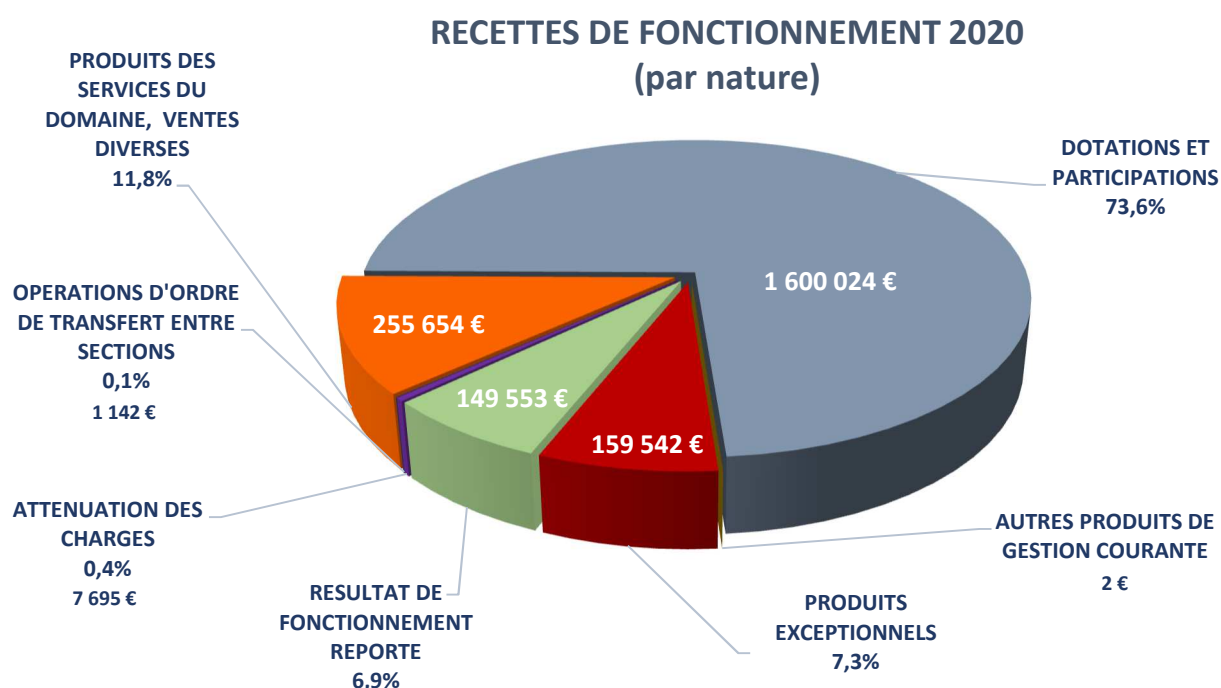
Les recettes de fonctionnement atteignent 2 173 612 € en 2019 soit - 1.7 % de moins que l'année précédente (- 38 338 €). Les dotations distribuées par les différents partenaires (CAF, Conseil Général, Morlaix Communauté, MSA et la Ville de St-Martin) ont diminué de - 4.0 % (- 41 788 €).

En 2020, la subvention d'équilibre versée par la Ville s'élève 600 000 € contre 800 000 € en 2019 et 750 000 € en 2018.

On constate un **résultat de fonctionnement reporté** qui s'élève à **149 553 €** en 2020.

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evol 2019/20
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	40 146	78 837	149 553	89,7%
013	ATTENUATION DES CHARGES	8 195	8 133	7 695	-5,4%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 130	4 547	1 142	-74,9%
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE, VENTES DIVERSES	289 844	278 194	255 654	-8,1%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 807 089	1 841 812	1 600 024	-13,1%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0	2	2	28,0%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	415	426	159 542	37323,1%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 146 820	2 211 950	2 173 612	-1,7%

SOLDE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	78 837	149 553	81 307	-45,6%
--	---------------	----------------	---------------	---------------



2.1.2 INVESTISSEMENT :

➤ DEPENSES :

En 2020, les dépenses d'investissement s'élèvent à 112 169 €, ce qui représente une augmentation de + 56.0 % (+ 40 254 €) par rapport au compte administratif 2019.

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evol 2019/20
001	SOLDE D'EXECUTION INVESTISSEMENT	50 273			
040	OPERATIONS D'ORDRE DETRANSFERT ENTRE DEUX SECTIONS	1 130	4 547	1 142	-74,9%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			65 661	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	18 961	19 594	20 249	3,3%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 095	13 329	13 553	1,7%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	21 730	34 445	11 563	-66,4%
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		99 189	71 915	112 169	56,0%

Les dépenses de la section d'investissement peuvent être découpées en quatre masses :

- **Les opérations d'ordre** pour 1 142 € (amortissement des subventions d'investissement, dotations aux provisions pour créances douteuses).
- **Le remboursement de la subvention** reçue de la CAF de 65 661 € pour l'indemnisation des travaux effectués au PPE (multi accueil). En effet, une subvention d'investissement « Plan Rénovation » a été accordée en 2015 pour « réparation immobilière sur malfaçons » au Multi Accueil Petit Pas. Il avait été convenu que si la Ville obtenait réparation de ces dégâts, elle rembourserait la CAF à concurrence de l'aide versée.
- **Les dépenses d'équipement et travaux** pour un montant de 25 117 € :
 - Sécurisation de portes vitrées (crèche collective, crèche familiale, ferme des enfants, LAEP) : 4 990 €
 - Remplacement menuiseries (crèche collective, ferme des enfants, LAEP) : 6 574 €
 - Sécurisation accès piétons du parking PPE : 2 594 €
 - Contrôle sur travaux 2017 : 984 €
 - Acquisition d'un défibrillateur : 1 705 €
 - Achat d'un chariot ménage spécifique (+ accessoires) : 966 €
 - Achats de poussettes (crèche familiale) : 999 €
 - Achats de lits pliants (crèche familiale) : 900 €
 - Achat de chaises hautes pour la crèche familiale : 1 140 €
 - Achats divers (fauteuils, tables, chaises, rangements, caissons mobiles, bureaux, lits, banquettes, matelas, trotteurs, matériel pédagogique, etc.) : 4 265 €
- **Le remboursement du capital de l'emprunt CAF**, réalisé pour financer la construction du Pôle Petite Enfance, qui s'élève à 20 249 € en 2020.

➤ **RECETTES :**

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evol 2019/20
001	SOLDE D'EXECUTION INVESTISSEMENT		9 850	42 606	332,6%
040	OPERATIONS D'ORDRE DETRANSFERT ENTRE DEUX SECTIONS	25 089	17 032	23 137	35,8%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	50 273			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	33 677	21 978	22 146	0,8%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		65 661	39 651	-39,6%
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		109 039	114 521	127 540	11,4%
SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 850	42 606	15 371	-63,9%
SOLDE GLOBAL DE CLOTURE		88 687	192 159	96 678	-49,7%

Les recettes d'investissement du compte administratif 2020 sont de quatre types :

- L'excédent d'investissement inscrit pour 42 606 €
- Les opérations d'ordre entre sections (dotations aux amortissements) pour 23 137 €
- Les subventions d'investissements (achat de mobilier et équipements) pour 22 146 €
- Le versement d'une indemnité dans le contentieux opposant le Pôle Petite Enfance contre la COBA (malfaçon dans la construction du bâtiment PPE).

Pour l'exercice 2020, il apparaît donc un **excédent d'investissement de + 15 371 €**.

2.2 CUISINE CENTRALE

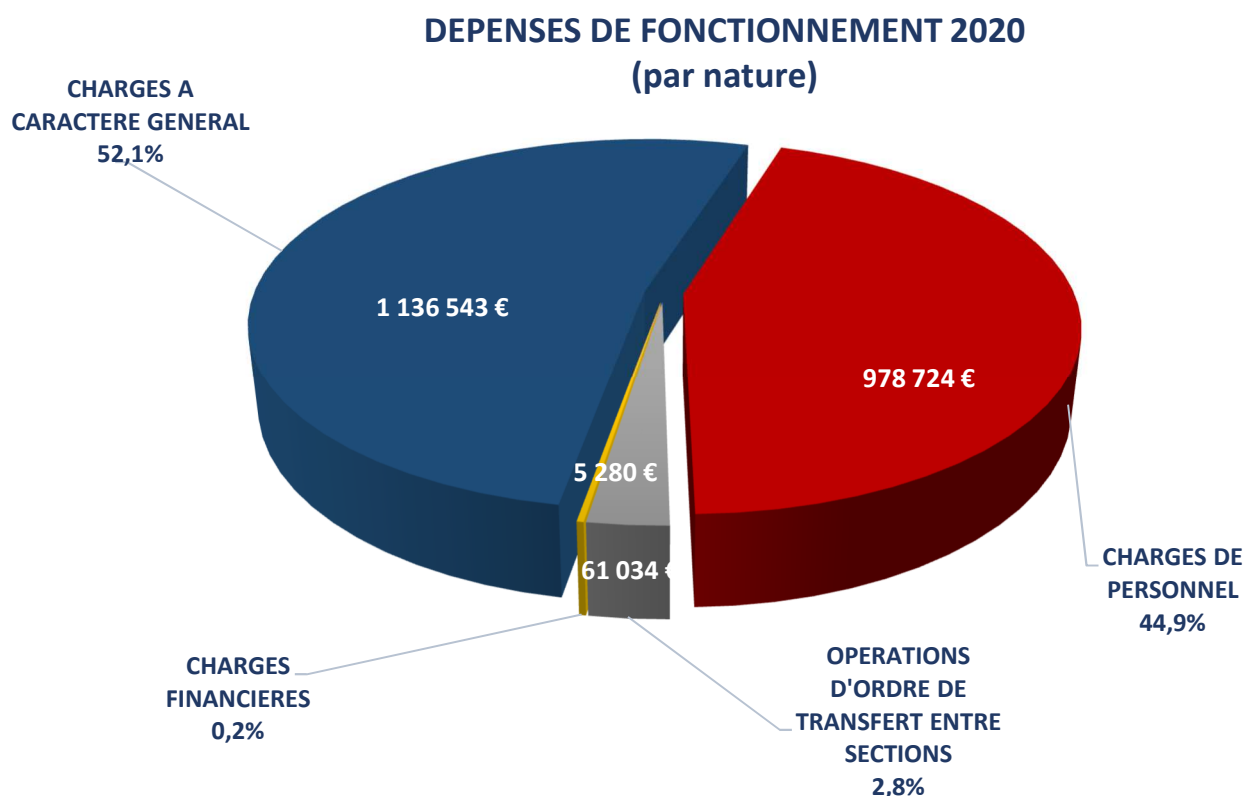
2.2.1 FONCTIONNEMENT :

➤ DEPENSES :

En 2020, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 181 581 €. Elles sont en baisse de – 4.7 % (– 106 606 €) par rapport à 2019.

Les dépenses de fonctionnement couvrent la période de mi-décembre 2019 à mi-décembre 2020.

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evol 2019/20
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 207 833	1 229 605	1 136 543	-7,6%
012	CHARGES DE PERSONNEL	852 519	959 334	978 724	2,0%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	81 919	93 148	61 034	-34,5%
66	CHARGES FINANCIERES	6 940	6 100	5 280	-13,4%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	92			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 149 303	2 288 187	2 181 581	-4,7%



Le **coût de revient moyen d'un repas** augmente pour atteindre **4.93 €/repas** (4.07 €/repas en 2019).

Dans un premier temps, cela s'explique par une refacturation par la Ville de l'ensemble des dépenses attenantes à la Cuisine : redevance des ordures ménagères, carburant, personnel auxiliaire, arrêts de longue durée (prise en charge antérieure par le budget ville), consommables utilisés pour les interventions techniques, etc.

Cette refacturation fait suite à la demande de la CRC d'imputer toutes les dépenses aux budgets annexes de la Ville.

Dans un second temps, cette hausse du cout de revient s'explique par une diminution importante du nombre de repas livrés du fait du confinement et de la fermeture des écoles du 17 mars au 11 juin. Les charges de personnel en particulier, sont restées les mêmes qu'en activité normale, alors que 116 000 repas de moins ont été fabriqués (- 21 %).

L'évolution des coûts doit être analysée par poste de dépenses :

✓ **Chapitre 011 : Charges à caractère général** (- 7.6 %). L'origine de cette baisse est multiple :

- Les achats de denrées diminuent de - 6.5 % (- 66 874 €). Cela s'explique essentiellement par la crise sanitaire. En effet, les écoles sont restées fermées pendant la période de confinement (du 17 mars au 11 mai) avec une reprise totale le 22 juin 2020.

Cette diminution n'est toutefois pas proportionnelle avec celle des repas produits puisque pendant cette période et à la reprise en juin, des menus spécifiques ont été réalisés nécessitant l'achat de matières premières beaucoup plus onéreuses que celles habituellement utilisées dans les menus classiques (sandwichs, salades et desserts individuels, etc).

La part de dépenses pour l'achat de produits biologiques et de qualité en lien avec la loi Egalim est stable en 2020 et s'établit à environ 8 % des dépenses de ce poste de charges. L'augmentation du coût unitaire des denrées est liée à l'achat de denrées spécifiques pendant et après la période de confinement plutôt qu'à l'augmentation des achats de produits de qualité.

- Cette année, les coûts de fourniture des barquettes et films de scellage a légèrement progressé de + 3.2 % (+ 907 €). Depuis quelques années, les barquettes jetables sont remplacées par des bacs gastronomes inox lavables.

Cette démarche, initiée depuis plusieurs années dans le cadre du travail sur le Développement Durable et la loi EGALIM, n'a pu être déployée à d'autres clients en 2020 du fait du contexte sanitaire et de l'absence de direction pendant plus de 6 mois.

- Les charges de maintenance des installations en chaud et froid sont réparties entre le préventif (compte : 6156) et le curatif (compte : 61558). Cette année, les frais de maintenance sont à la hausse (+ 31.8 % soit + 5 000 €) et les interventions curatives sont à la baisse (- 10.0 % soit - 1 612 €) et ce malgré l'âge de l'installation (cuisine de 24 ans d'existence).
- Les achats de fournitures de produits d'entretien s'élèvent à 15 068 € en 2020 (+ 42.2 % soit + 4 475 € par rapport à l'année précédente).
- Les achats de petits matériels diminuent de - 18.6 % (- 3 931 €) pour atteindre 17 230 €.
- Les contrats de prestations de service passés avec des entreprises se stabilisent à 14 821 €.
- La maintenance des véhicules baisse de - 36.8 % (- 4 865 €). Cela s'explique par le remplacement d'un des deux camions qui a été fait en 2019.

✓ **Chapitre 012 : Charges de personnel** : elles s'élèvent à 978 724 €, soit une augmentation de + 2.0 % (+ 19 390 €). Cette hausse s'explique par la refacturation systématique entre le budget principal Ville et ce budget annexe des heures effectuées par des agents auxiliaires sur la Cuisine et des arrêts longues durées.

Pour 2020, le **nombre moyen journalier de repas produits par agent présent sur le site est de 70,9, en très forte baisse par rapport aux années précédentes.** (2019 à 114). Cette baisse très significative s'explique par la fermeture des écoles du 17 mars au 11 juin et par le maintien en activité des agents de la Cuisine centrale pendant cette période.

✓ **Chapitre 66 : Charges Financières** : les charges financières diminuent de – 13.4 % en raison du taux variable de l'emprunt concernant l'extension du bâtiment réalisée en 2009.

✓ **Chapitre 042 : Opérations d'ordre** : les DAP (Dotations Aux Amortissements) baissent de – 30.8 % (– 27 117 €). Il s'agit de l'amortissement du bâtiment, du matériel et des véhicules qui participent à l'autofinancement (amortissement comptes 68 et 28).

➤ **RECETTES :**

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2 360 325 € en 2020, soit une chute de – 1.1 % (– 26 902 €).

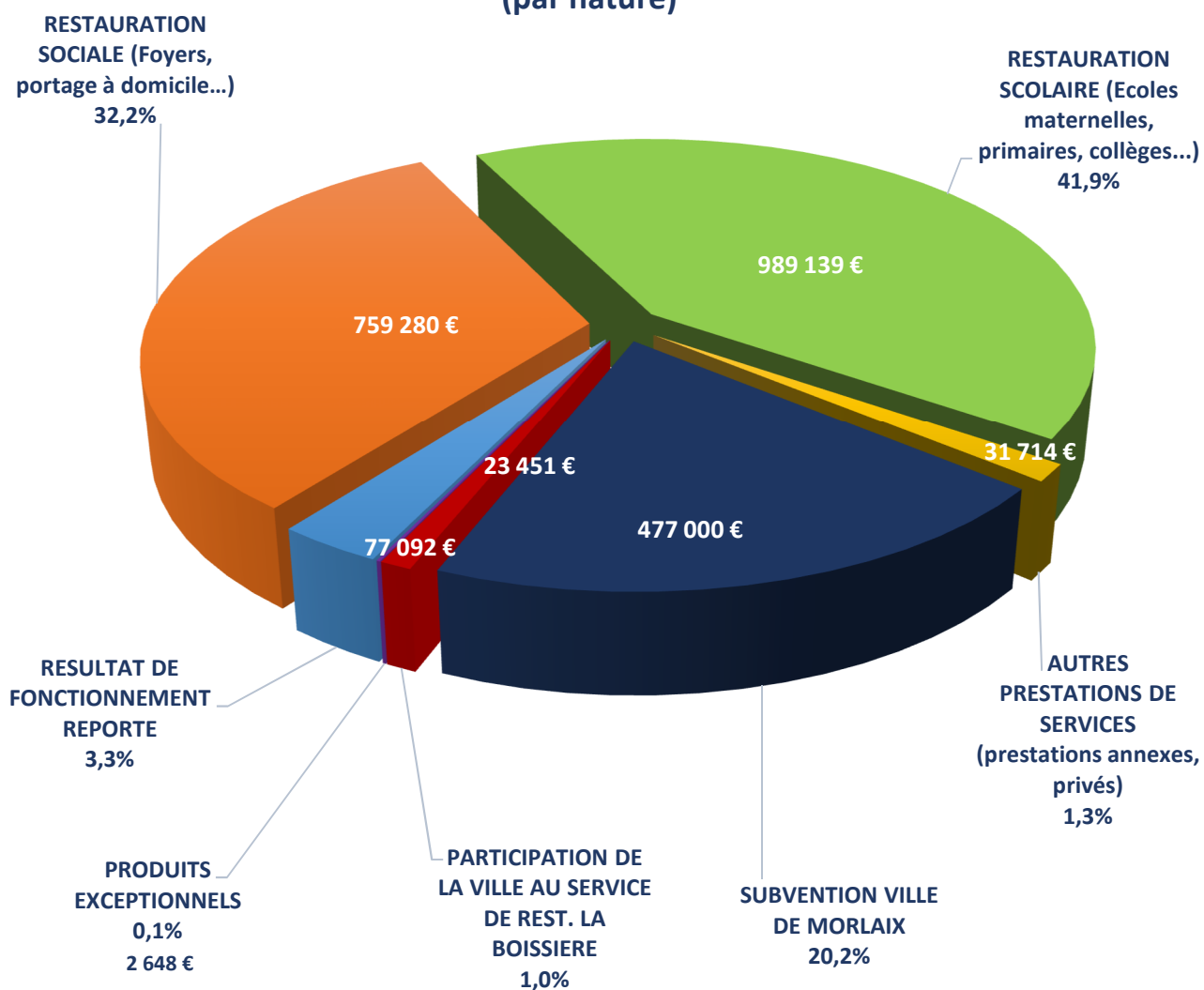
Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evol 2019/20
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	176 743	145 537	77 092	-47,0%
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE, VENTES DIVERSE	2 096 240	2 130 217	1 780 134	-16,4%
7066	RESTAURATION SOCIALE (foyers, portage à domicile...)	694 332	731 454	759 280	3,8%
7067	RESTAURATION SCOLAIRE (écoles maternelles, primaires, collèges...)	1 336 610	1 326 999	989 139	-25,5%
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES (prestations annexes, privés)	65 298	71 763	31 714	-55,8%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	100 044	105 185	500 451	375,8%
74741	SUBVENTION VILLE DE MORLAIX	80 000	81 360	477 000	486,3%
74741	PARTICIPATION DE LA VILLE AU SERVICE DE REST. LA BOISSIERE	20 044	23 825	23 451	-1,6%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	480	6 288	2 648	-57,9%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 373 507	2 387 227	2 360 325	-1,1%
SOLDE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		224 204	99 039	178 743	80,5%

Le prix de vente moyen du repas est de 4.03 € en 2020 contre 3.79 € en 2019 avec un nombre de repas qui chute (– 21.3 % soit 119 592 repas de moins).

Les indices INSEE étant à la hausse, les tarifs ont été majorés lors des révisions.

Pour les nouveaux contrats, des prix de vente plus élevés ont été proposés afin d'intégrer une part plus importante de produits biologiques et de qualité. Enfin, un contrat d'un an a été conclu à compter de septembre 2020 avec l'Union La Garenne sur une prestation plus fortement valorisée.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020 (par nature)



✓ **Chapitre 70 : Produits du domaine** : Il s'agit des recettes issues de la facturation des repas aux différents clients (communes, lycées, collèges, résidences de personnes âgées, hôpital...). Elles s'élèvent à 1 780 134 € en 2020. Le chiffre d'affaires a donc chuté de – 16.4 % (350 083 €) entre 2019 et 2020 avec l'impact de la crise sanitaire et la fermeture des écoles pendant la période de confinement.

Le nombre moyen de repas produits par jour d'activité est en très forte baisse et peu significatif du fait de la période de fermeture des écoles. Toutefois, le nombre moyen de repas scolaire est en hausse ramené au nombre de jour d'activité et se porte à 2 485 repas/jour pour 117 jours d'ouverture.

✓ **Chapitre 74 : Dotations et participations** : Il s'agit de la participation de la Ville au service de restauration de la résidence de l'EHPAD (23 451 €) et d'une subvention d'équilibre versée au titre de l'année 2020 pour un montant de 477 000 €, très supérieure à celle de 2019 (81 360 €), afin d'absorber la perte de recettes liée au Covid19.

✓ **Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté** : Il s'agit du résultat de l'exercice précédent (excédent reporté au 002). Il s'élève à 77 092 € pour 2020.

2.2.2 INVESTISSEMENT :**➤ DEPENSES :**

En 2020, les dépenses d'investissement s'élèvent à 89 963 €, ce qui représente une baisse de - 53.6 % (- 104 032 €) par rapport au compte administratif 2019.

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evol 2019/20
001	SOLDE D'EXECUTION INVESTISSEMENT		78 666	21 947	-72,1%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	36 010	37 546	39 148	4,3%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 689			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	164 545	77 783	28 868	-62,9%
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		206 244	193 996	89 963	-53,6%

Les dépenses de la section d'investissement peuvent être regroupées en trois masses :

Les dépenses d'équipement pour 28 868 € :

- Travaux d'extension du quai : 26 756 €
- Achats divers (bacs gastro, couvercle inox sans poignée, etc.) : 1 332 €
- Chariot pour bacs : 780 €

Le remboursement du capital de l'emprunt, réalisé pour financer la construction de la Cuisine, s'élève à 39 148 € en 2020. Un emprunt a été mobilisé en 2008 afin de financer les travaux d'extension de la cuisine pour un montant de 400 000 € sur 20 ans, puis un second emprunt de 250 000 € a été mobilisé en 2009.

Le déficit d'investissement 2019 reporté s'élève à 21 947 €.

➤ RECETTES :

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evol 2019/20
040	OPERATIONS D'ORDRE DETRANSFERT ENTRE DEUX SECTIONS	81 919	93 148	61 034	-34,5%
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	45 659			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		78 666	21 947	-72,1%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		234		
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		127 578	172 048	82 981	-51,8%
SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		-78 666	-21 947	-6 982	-68,2%
SOLDE GLOBAL DE CLOTURE		145 537	77 092	171 761	122,8%

Les recettes d'investissement du Compte Administratif pour l'année 2020 sont de deux types :

- Les opérations d'ordre entre sections majoritairement constituées des dotations aux amortissements (61 034 €).
- La part de l'excédent de fonctionnement 2019 mis en réserve au compte 1068 pour 21 947 €.

2.2.3 ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE DU BUDGET CUISINE CENTRALE :

TABEAU DES SOLDES DE FONCTIONNEMENT (TSF)			
Libellés	2018	2019	2020
Produits d'exploitation	2 096 240	2 130 217	1 780 134
Dotations et subventions	100 044	105 185	500 451
Autres produits de gestion (loyers)	0	0	0
PRODUITS COURANTS	2 196 284	2 235 401	2 280 584
Charges de personnel et assimilées	852 519	959 334	978 724
Charges à caractère général	1 207 833	1 229 605	1 136 543
Autres charges de la gestion courante hors TC	0	0	0
CHARGES COURANTES	2 060 353	2 188 939	2 115 267
EPARGNE COURANTE	135 931	46 462	165 317
Produits exceptionnels hors cessions	0	1 288	2 648
Charges exceptionnelles	92	0	0
EPARGNE DE GESTION	135 839	47 751	167 966
Charges financières dues au titre de l'exercice	6 940	6 100	6 101
EPARGNE BRUTE	128 899	41 651	161 865
Remboursement des emprunts	36 010	37 546	37 547
EPARGNE NETTE	92 889	4 104	124 317
Dotations aux amortissements	81 439	88 148	61 034
Encours de dette au 1er janvier	394 113	358 103	320 557

La dette de la Cuisine Centrale s'élève à 320 557 € au 1^{er} janvier 2020. Les emprunts souscrits en 2008 et 2009 (400 000 € et 250 000 €) ont permis de mettre progressivement la Cuisine Centrale aux normes et d'obtenir l'agrément européen, d'agrandir les locaux afin d'améliorer les conditions de travail et de renouveler de nombreux équipements (camions, fours, installations frigorifiques...).

En 2020, l'**épargne de gestion** qui mesure le surplus de recettes de fonctionnement sur les dépenses de gestion a progressé de + 120 215 €. Cette croissance n'est due qu'au versement d'une **subvention d'équilibre** totale de + 477 000 € (BP = 100 000 € + DM = 377 000 €) afin de limiter les conséquences de la crise sanitaire.

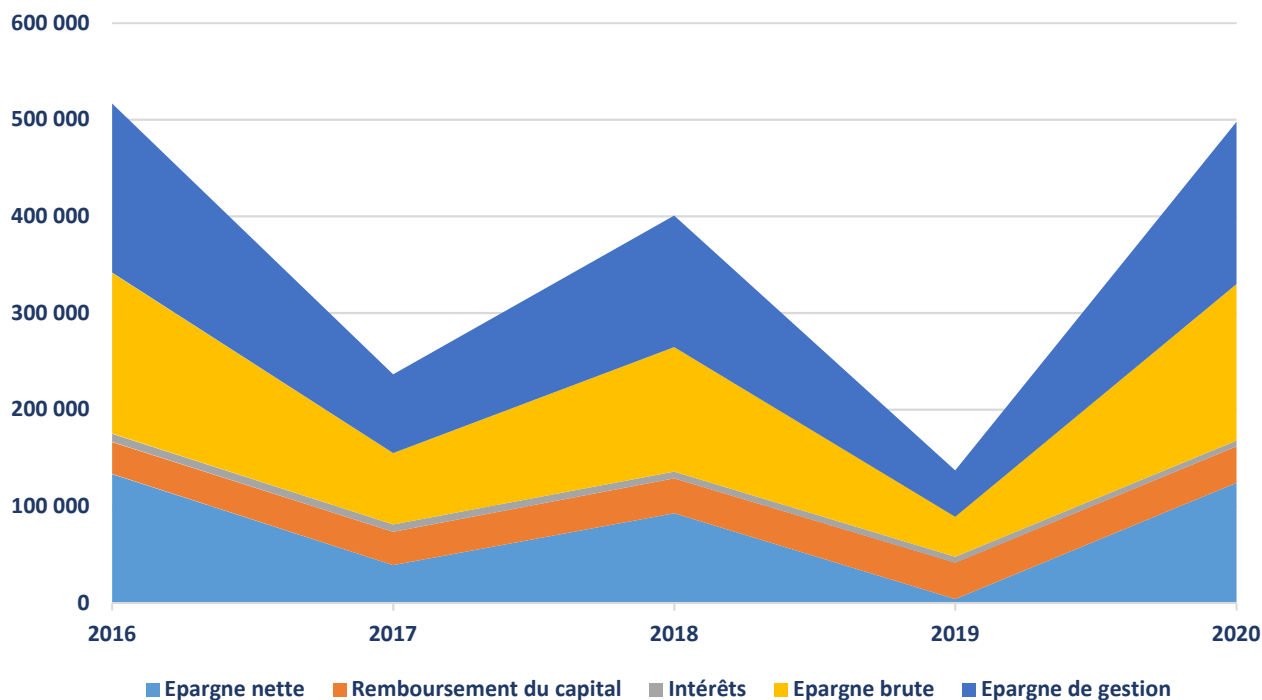
Ainsi, les produits courants ont augmenté de + 2.0 % (+ 45 183 €) alors même que les produits d'exploitation (ventes de repas) ont chuté de - 16.4 % (- 350 083 €). Les charges courantes ont diminué de - 3.4 % (- 73 672 €).

De cette épargne, il faut déduire le montant des intérêts de la dette pour obtenir l'**épargne brute** (ou autofinancement brut). Cette dernière enregistre une forte augmentation de + 120 214 €.

L'**Epargne nette**, qui correspond à l'épargne brute après déduction des montants de remboursement en capital de la dette, a progressé de + 120 213 € entre 2019 et 2020 et s'élève à 124 317 €. Elle représente le « résultat financier final » de l'exercice et donc la ressource disponible susceptible d'être réinvestie dans les dépenses d'équipements et/ou dans le fonds de roulement.

Cet indicateur permet de connaître les réserves qui sont disponibles pour pouvoir financer les dépenses d'équipement souhaitées par la collectivité. Avec le soutien de la Ville, la Cuisine Centrale disposera de ressources propres nécessaire pour investir en 2021 (achèvement des travaux du quai, etc.).

MARGE D'EPARGNE



2.3 PARC DES EXPOSITIONS DE LANGOLVAS

2.3.1 FONCTIONNEMENT :

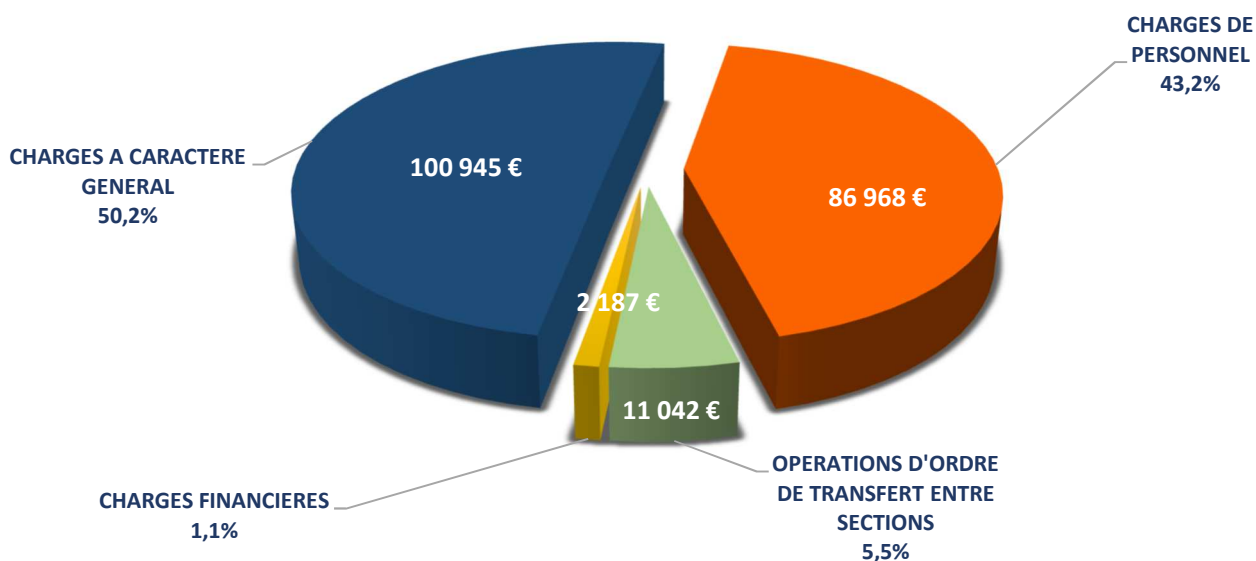
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 201 142 € en 2020, dont 43.2 % de charges de personnel (proportion supérieure à celle de 2019) et 50.2 % de contrats et fournitures.

On constate une baisse des dépenses de fonctionnement de - 32.5 % (- 96 764 €) par rapport au compte administratif 2019 due essentiellement à la crise sanitaire entraînant une chute de l'activité et donc des dépenses s'y rapportant.

En 2020, on a inscrit une provision pour créances douteuses d'un montant 7 211 € et une dotation aux amortissement de 3 831 € (chapitre 042).

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evol 2019/20
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	188 694	202 442	100 945	-50,1%
012	CHARGES DE PERSONNEL	70 866	81 998	86 968	6,1%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	9 063	11 053	11 042	-0,1%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2	96		-100,0%
66	CHARGES FINANCIERES	3 078	2 317	2 187	-5,6%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		271 702	297 905	201 142	-32,5%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020 (par nature)



Les recettes de fonctionnement du Parc des Expositions de Langolvas s'élèvent à 234 032 € en 2020. Elles sont en baisse de - 31.6 % (- 108 135 €).

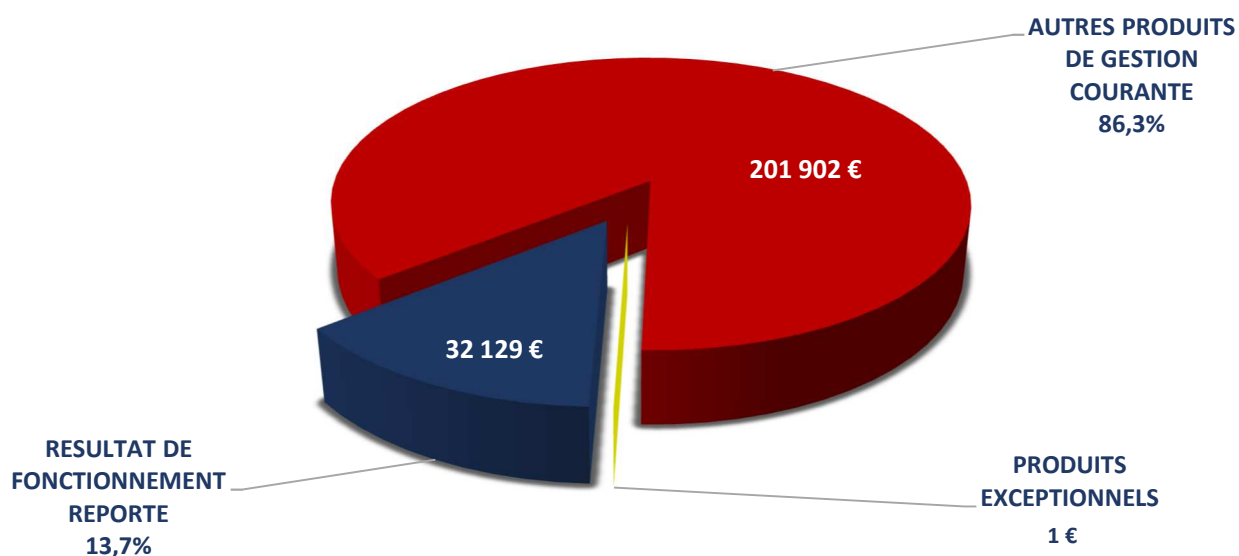
Le chiffre d'affaires issus des locations représente 58 902 € en 2020 contre 185 251 € en 2019. Il chute donc de - 68.2 % (- 126 349 €). La subvention d'équilibre versée par la Ville est de 143 000 € en 2020 contre 90 600 € en 2019 (+ 52 400 €).

On constate un résultat de fonctionnement reporté de 32 129 €.

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evol 2019/20
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	53 787	37 926	32 129	-15,3%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		3 134		-100,0%
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE, VENTES DIVERS	2 543	465		-100,0%
73	IMPOTS ET TAXES	2 000	2 180		-100,0%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	251 299	275 851	201 902	-26,8%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		22 610	1	-100,0%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		309 628	342 166	234 032	-31,6%

SOLDE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	37 926	44 261	32 890	-25,7%
--	---------------	---------------	---------------	---------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020 (par nature)



2.3.2 INVESTISSEMENT :

Depuis l'exercice 2017, les dépenses d'investissement sont prises en charge par le budget annexe de Langolvas. Elles s'élèvent à 30 324 € en 2020 soit une légère décroissance de - 1.9 % (- 574 €) par rapport à l'exercice précédent.

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evol 2019/20
001	SOLDE D'EXECUTION INVESTISSEMENT			12 132	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE DEUX SECTIONS		3 134		-100,0%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	15 000	12 000	12 000	0,0%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 331	15 764	6 192	-60,7%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		30 331	30 898	30 324	-1,9%

Les dépenses d'équipement représentent 6 192 € en 2020 :

- Fourniture et confection de trois pendrillons : 2 134 €
- Acquisition de trois défibrillateurs : 4 058 €

Le remboursement du capital de l'emprunt contracté en 2017, afin de réaliser des travaux d'investissement sur le Parc, s'élève à 12 000 €.

Le solde d'exécution de la section d'investissement (solde entre les recettes et les dépenses d'investissement de l'exercice auquel on ajoute le besoin de financement ou l'excédent de la section de l'exercice précédent) est de 12 132 €.

Les recettes d'investissement comprennent l'affectation du résultat de 2019 de 12 132 € (qui sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement), une provision pour créances douteuses d'un montant 7 211 € et une dotation aux amortissement de 3 831 € (chapitre 040).

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evol 2019/20
001	SOLDE D'EXECUTION INVESTISSEMENT	28 946	7 712		-100,0%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE DEUX SECTIONS	9 063	11 053	11 042	-0,1%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			12 132	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	35			
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		38 043	18 765	23 174	23,5%
SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 712	-12 132	-7 150	-41,1%
SOLDE GLOBAL DE CLOTURE		45 638	32 129	25 740	-19,9%

2.4 LOTISSEMENTS

La Ville de Morlaix ne possède plus que deux budgets annexes « lotissements ».

2.4.1 LOTISSEMENT « OREE DU BOIS » :

Il s'agit d'un budget ouvert en 2008 pour la vente d'un terrain à la « SA Les Foyers » et la réalisation des travaux de VRD autour du projet de CHRS. En 2017, une étude géotechnique a été demandée (rue de Réo) en vue de la réalisation d'un lotissement (9 lots). En 2020, des travaux de voirie et d'éclairage ont été réalisés pour 59 976 € et sept lots ont été vendus.

+ Résultat cumulé de fonctionnement :	- 85 720 €
+ Résultat cumulé d'investissement :	<u>0.00 €</u>
= Solde Global de Clôture :	- 85 720 €

2.4.3 LOTISSEMENT « KERMARIA – PLOUJEAN » :

Il s'agit d'un lotissement à Ploujean de 11 lots créé en 2011. En 2020, le dernier lot a été vendu. Ce budget sera clôturé en 2021.

+ Résultat cumulé de fonctionnement :	53 440 €
+ Résultat cumulé d'investissement :	<u>0.00 €</u>
= Solde Global de Clôture :	53 440 €

3. PRESENTATION COMPTABLE CONSOLIDEE :

COMMUNE DE MORLAIX

CONSOLIDATION COMPTE ADMINISTRATIF 2020		BUDGET PRINCIPAL	BUDGET CUISINE CENTRALE	BUDGET POLE PETITE ENFANCE	BUDGET PARC DE LANGOLVAS	BUDGET LOTISSEMENT OREE DU BOIS	BUDGET LOTISSEMENT KERMARIA	TOTAL
FONCTION- NEMENT	Excédent ou déficit de fonctionnement reporté N-1	2 007 484,34	77 092,24	149 552,59	32 128,70	0,00	53 440,42	2 319 698,29
	Dépenses de fonctionnement	21 984 038,55	2 181 581,48	2 092 305,24	201 141,58	220 170,98	34 325,60	26 713 563,43
	Recettes de fonctionnement	23 266 425,51	2 283 232,42	2 024 059,42	201 902,88	134 451,43	34 325,60	27 944 397,26
	Excédent ou déficit de fonctionnement 2020	1 282 386,96	101 650,94	-68 245,82	761,30	-85 719,55	0,00	1 230 833,83
	Résultat cumulé fonctionnement	3 289 871,30	178 743,18	81 306,77	32 890,00	-85 719,55	53 440,42	3 550 532,12
INVESTIS- SEMENT	Excédent ou déficit d'investissement reporté N-1	-2 428 044,46	-21 947,23	42 606,05	-12 132,49	-160 194,80	-34 325,60	-2 614 038,53
	Dépenses d'investissement	12 482 308,99	68 016,20	112 168,76	18 191,50	0,00	0,00	12 680 685,45
	Recettes d'investissement	12 475 521,73	82 981,38	84 933,62	23 174,48	160 194,80	34 325,60	12 861 131,61
	Excédent ou déficit d'investissement 2020	-6 787,26	14 965,18	-27 235,14	4 982,98	160 194,80	34 325,60	180 446,16
	Résultat cumulé investissement	-2 434 831,72	-6 982,05	15 370,91	-7 149,51	0,00	0,00	-2 433 592,37
RESULTAT A AFFECTER EN RESERVES AU 1068 *		2 223 067,98	30 000,29	0,00	7 149,51	0,00	0,00	
<small>* Obligation légale : L'excédent de fonctionnement doit être prioritairement affecté à la couverture du déficit d'investissement reporté (D001)</small>								
Solde global de clôture 2020		855 039,58	171 761,13	96 677,68	25 740,49	-85 719,55	53 440,42	1 116 939,75
Recettes réelles de fonctionnement		24 664 628,79	2 360 324,66	2 172 470,01	234 031,58	134 451,43	87 766,02	29 653 672,49
Excédent en % des recettes réelles de fonct.		3,5%	7,3%	4,5%	11,0%	-63,8%	60,9%	3,8%
Restes à réaliser en dépenses d'investissement		1 035 913,26						1 035 913,26
Restes à réaliser en recettes d'investissement		1 247 677,00						1 247 677,00
Solde global de clôture 2020 (y compris RAR)		1 066 803,32	171 761,13	96 677,68	25 740,49	-85 719,55	53 440,42	1 328 703,49
Excédent en % des recettes réelles de fonct.		4,3%	7,3%	4,5%	11,0%	-63,8%	60,9%	4,5%

Seuil pour l'équilibre du Compte Administratif

Déficit < 10% des RRF